

GUIDE PRATIQUE

DES

BAINS D'USSAT

PAR

LE DOCTEUR BONNANS

EX-INSPECTEUR ADJOINT DE CES EAUX

2^e ÉDITION

Toute assertion en médecine devient gratuite, ou tout au moins suspecte, dès qu'elle n'est point autorisée ou déduite de l'observation et de l'expérience.

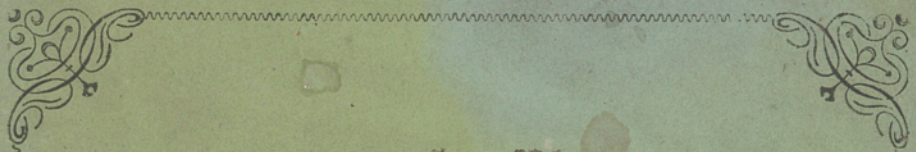
D^r RICHARD, DE SOISSONS.

FOIX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE POMIÉS FRÈRES

M DCCC LXIII





GUIDE PRATIQUE

DES

BAINS D'USSAT

PAR

LE DOCTEUR BONNANS

EX-INSPECTEUR ADOJOINT DE CES EAUX



2^e ÉDITION



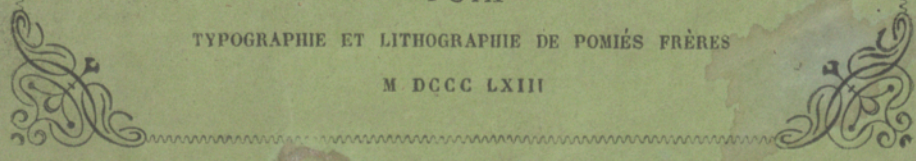
Toute assertion en médecine devient gratuite, ou tout au moins suspecte, dès qu'elle n'est point autorisée ou déduite de l'observation et de l'expérience.

D^r RICHARD, DE SOISSONS.

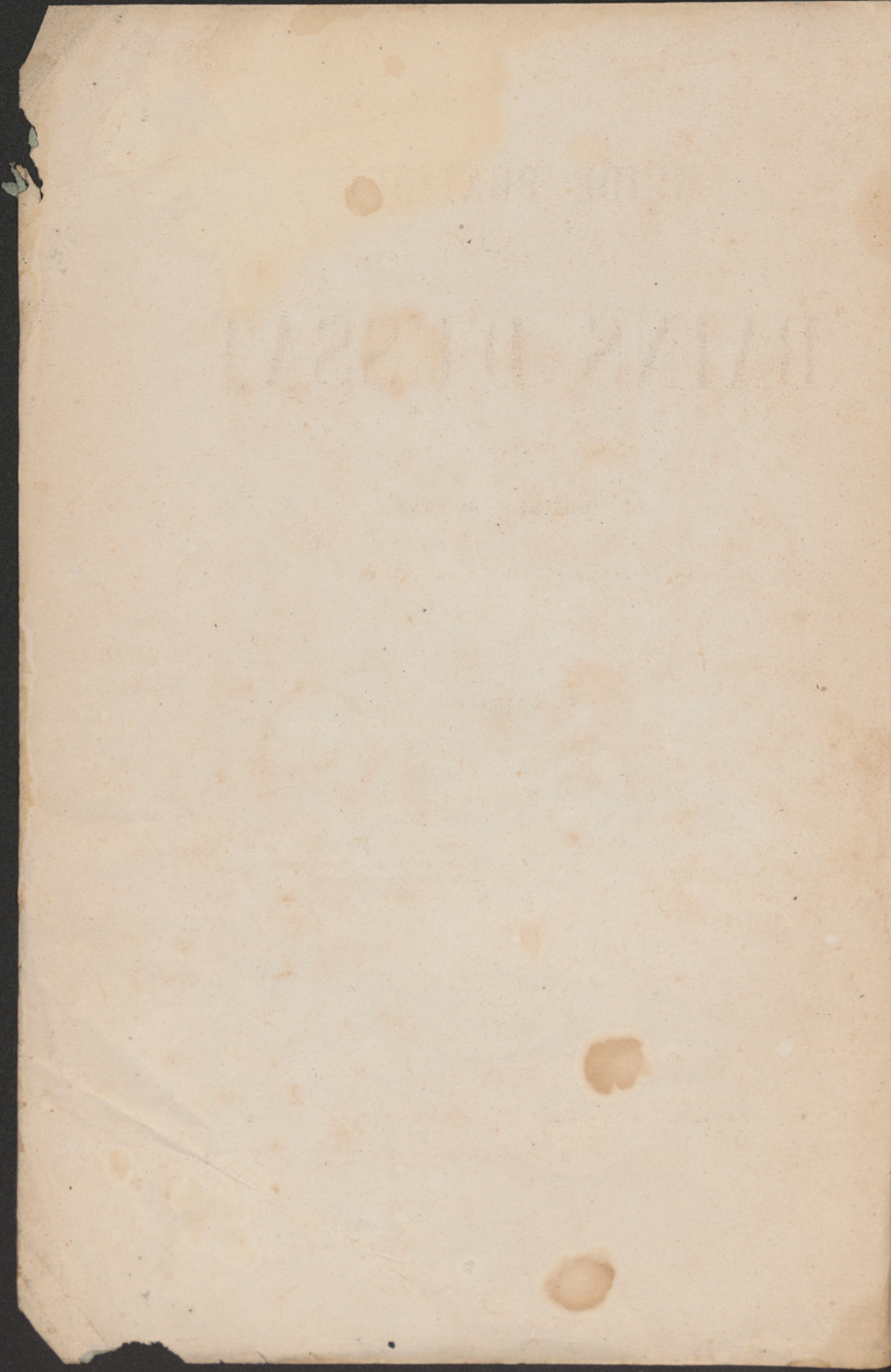
FOIX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE POMIÉS FRÈRES

M DCCC LXIII







Resp PEXIX 780

GUIDE PRATIQUE

DES

BAINS D'USSAT

PAR

LE DOCTEUR BONNANS

EX-INSPECTEUR ADJOINT DE CES EAUX



2^e ÉDITION



Toute assertion en médecine devient gratuite, ou tout au moins suspecte, dès qu'elle n'est point autorisée ou déduite de l'observation et de l'expérience.

D^r RICHARD, DE SOISSONS.

FOIX

TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE POMIÉS FRÈRES

M DCCC LXIII



INTRODUCTION



Ce petit livre sur les eaux d'Ussat parut en 1858. Je le reproduis aujourd'hui avec quelques variantes dans la forme, mais avec la même sincérité pour le fond. (1)

Une observation patiente et minutieuse n'a fait que corroborer depuis cinq ans les opinions émises dans la première édition. Si des assertions peu justifiées se sont produites depuis, les faits suffiront pour en prouver l'erreur.

Les faits n'expliquent pas l'action des bains d'Ussat, ils la prouvent quand on les observe dégagé de préoccupations personnelles et de cet esprit de réclame qu'on reproche sévèrement à quelques écrits sur les eaux.

Je veux signaler, avec la plus entière indépendance, les contre-indications des sources d'Ussat, faire connaître les états morbides qui seraient aggravés par leur usage, et prémunir mes confrères contre des assertions avancées légèrement et acceptées sans examen.

Médecin depuis longtemps à cette station thermale dont je fus pendant quatorze ans l'inspecteur adjoint, j'ai pu voir sa lente métamorphose, constater ses progrès et me pénétrer de ses immenses ressources.

Je n'ai rien deviné, j'ai vu, longtemps vu, et ce que j'ai

(1) Écrivant spécialement pour des confrères, j'ai voulu me retrancher dans le cadre de mon sujet. D'autres écrits sur les eaux séduiront, je le conçois, par l'ampleur de la forme, par le charme des digressions historiques. Je ne voulais qu'être utile et, si j'ai réussi, on me pardonnera la sécheresse de ce petit livre.

vu, le lecteur l'appréciera. Je ne donne pas pour des réalités des rêves de l'imagination ; je n'efface pas d'un trait de plume tout le passé d'Ussat qui est l'enseignement du présent. Loin de m'écrier : *Ego sum qui feci*, esclave du domaine des faits, je les constate, les raconte et n'ose pas les juger.

Les eaux d'Ussat sourdent dans l'étroite vallée de la haute Ariège, au pied d'une roche de soulèvement. Un bouquet de verdure, qui s'harmonise avec la sublimité sauvage des roches voisines, renferme l'établissement balnéaire et protège de son ombre de nombreux et riches hôtels.

La difficulté des voies de communication, l'imperfection des premiers thermes, le défaut de publicité arrêtaient longtemps l'essor de cet établissement, mais aujourd'hui la vapeur a supprimé les distances et, grâce aux travaux ingénieux de M. Jules François, si habilement secondé par l'architecte Durrieu (1), Ussat a pris rang parmi les premières stations thermales des

(1) Quelques esprits chagrins en sont encore à regretter l'ancien état d'Ussat et, loin de se rendre à l'évidence des faits, croient naïvement que la belle restauration des bains n'a eu pour résultat que l'altération des sources. On a été jusqu'à regretter les boues immondes qui souillaient, d'une manière permanente, les anciennes baignoires. Les lignes suivantes, empruntées à l'inspecteur Pilhes, donneront une idée suffisante de l'ancien état d'Ussat.

« Les cabinets, dit-il, sont au niveau de l'Ariège ; les portes ont
 « deux pieds de largeur sur cinq de hauteur ; les voûtes des cabinets
 « n'ont que sept pieds d'élévation ; ces entrées étroites et basses, ces
 « voûtes peu exhaussées y laissent amasser des vapeurs incommodes.
 « On s'y baigne dans *des fosses* creusées dans la terre, qui servent
 « de bassin. L'eau y sourde verticalement et latéralement ; elle y
 « demeure stagnante, privée de la pente nécessaire pour s'écouler
 « dans la rivière. Ces bains ne se vidant pas sont *malpropres et*
 « *dégoûtants* ; le mélange d'eau de rivière affaiblit leurs vertus ; il
 « s'exhale de la vase du fond des baignoires une légère odeur
 « sulfureuse qui a trompé quelques observateurs. J'ai remarqué que
 « l'odeur de cette boue n'avait point d'autre cause que la *malpropreté*
 « *qui vient des baignés ou des détritits, c'est-à-dire de la décompo-*
 « *sition et pourriture des matières étrangères.* »

Je laisse actuellement la parole à MM. Jules François et Filhol

Pyrénées. Indépendamment de la spécialité de ses eaux, cette localité réserve à ses nombreux visiteurs un air très pur, un climat tempéré et les douces impressions d'une nature pittoresque.

On peut se baigner à Ussat du premier mai au quinze octobre. La saison normale est ordinairement du premier juillet au trente septembre, mais les malades qui se rendraient à Ussat dès le quinze mai, indépendamment d'une plus grande facilité pour se baigner, jouiraient d'une saison toujours riante et éviteraient les grandes chaleurs qui nuisent trop souvent à l'effet des bains.

Ussat se trouve placé à quelques kilomètres seulement des eaux sulfureuses d'Ax; cette faculté si précieuse de pouvoir remplir deux indications à la fois, est réalisée par la proximité

dans une communication faite à la Société d'hydrologie de Paris, le 25 novembre 1861.

« C'est par la mise en jeu de ces actions physiques, dont la nature nous offre de nombreux exemples, dit M. François, que l'on est parvenu à isoler les eaux minérales d'Ussat et à les aménager dans toute leur intégrité native.

« Je ne crois pas opportun d'entretenir la Société des mesures pratiques par lesquelles ce résultat a été obtenu. Je me bornerai à exposer qu'avant les travaux, on disposait, à Ussat, de 135 mètres cubes, marquant au bain de 32 degrés et demi à 34 centigrades, et qui, dans la saison d'été et par les basses eaux de l'Ariège, se réduisaient à 34 mètres cubes, au point de ne plus permettre le renouvellement de l'eau des baignoires, vrais trous creusés et ouverts dans les alluvions même de l'Ariège, et dans lesquels, dit Pilhes, on trouvait réunies toutes les impuretés que les malades y laissaient.

« Après les travaux, la Commission scientifique des eaux minérales de l'Ariège a constaté l'existence de 520 mètres cubes de 34 à 36 et demi centigrades aux bains, plus 300 mètres cubes de 32 à 33. Moyennant ces ressources, l'eau est non-seulement renouvelée à chaque bain, mais chaque baignoire, à fond plein de marbre blanc, est traversée, pendant toute la durée du bain, par un courant permanent et de température constante. »

L'éminent chimiste Filhol dit à son tour : « Parmi les travaux remarquables qui ont été exécutés dans les Pyrénées pour opérer le

de ces deux thermes. On peut, avec une dermatose, avoir une irritation du tube digestif, une affection scrophuleuse et une névrose; un état anémique de l'organisme avec une lésion de l'utérus. Aux bains d'Ax la première indication, aux eaux d'Ussat la seconde. L'excitation trop énergique et inévitable des eaux sulfureuses trouvera son correctif à côté d'elles, puisqu'il suffira aux malades de s'arrêter quelques jours à Ussat. On trouve encore à quelques pas d'Ussat, la source ferrugineuse de *Sainte-Quitterie*, agent si puissant dans quelques états morbides. Il est souvent utile d'associer le fer à l'usage de nos bains; et une eau ferrugineuse, d'autant plus assimilable qu'elle est naturelle, est un heureux complément des bains d'Ussat. A ces derniers, la sédation par excellence, et à côté d'eux, les médications sulfureuses et ferrugineuses.

« captage des sources thermales, il en est qui ont plus particulièrement
 « attiré l'attention des médecins et dont le mérite a été diversement
 « apprécié : ce sont ceux que M. François a désignés sous le nom
 « de *captage par pression hydrostatique*. On pourrait se demander,
 « en effet, si, en entourant les eaux thermales d'une ceinture d'eau
 « froide, on ne s'exposait pas à les altérer par un mélange qui aurait
 « pour effet d'abaisser leur température et de diminuer leur minéra-
 « lisation. Quelques personnes ont affirmé qu'il en était ainsi, et,
 « quoique leur opinion n'ait pas été généralement observée, il est
 « bon de rappeler ici les faits qui prouvent le peu d'exactitude de
 « leurs assertions.

« En 1835, M. Fontan, ayant observé la température des sources
 « d'Ussat, trouva que la plus chaude marquait 35° 50 centigrades.
 « M. François observa la même température en 1838.

« Or, en 1855, époque à laquelle j'ai fait l'analyse des eaux d'Ussat,
 « la source la plus chaude marquait 37° 90 au griffon, et pourtant
 « alors, à la suite de l'établissement de la pression hydrostatique, le
 « débit des eaux minérales avait considérablement augmenté.

« La minéralisation avait d'ailleurs varié dans le même sens; car,
 « tandis qu'en 1808 Figuier ne retirait de l'évaporation d'un kilo-
 « gramme d'eau minérale que 0^{gr} 890 de substances salines, j'en ai
 « retiré 1^{gr} 270.

« En présence de ces résultats, dire que les travaux exécutés à
 « Ussat ont eu pour effet d'altérer l'eau minérale par un mélange
 « d'eau froide, c'est refuser de se rendre à l'évidence, »

GUIDE PRATIQUE

DES BAINS D'USSAT

CHAPITRE 1^{er}.

QUALITÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DES EAUX D'USSAT.

Les eaux d'Ussat sont limpides, inodores, sans saveur et légèrement onctueuses au toucher; elles n'ont aucune action sur la teinture de tournesol.

La température des diverses sources varie de trente à quarante degrés centigrades; mais ces mêmes sources, réunies dans une galerie commune, donnent pour chaque bain une température spéciale, comprise entre les limites 34,50 à 37 centigrades; l'analyse les a classées parmi les eaux salines simples (bicarbonatées calciques) et a donné au professeur Filhol les résultats suivants :

(Eau, un litre).

Acide carbonique.....	46 gr. 57
Azote	20 38
Oxigène.....	1 05
	<hr/>
	38 gr. 00

Carbonate de chaux.	0 gr. 6995
Id. de soude	0 0384
Id. de magnésie.	Traces.
Id. de fer.	Traces.
Sulfate de magnésie.	0 1794
Id. de soude	0 0583
Id. de potasse	0 0200
Id. de chaux	0 1920
Chlorure de magnésium.	0 0420
Matière organique et perte.	0 0474
	<hr/>
	1 gr. 2764
	<hr/>

L'analogie de composition entre les eaux d'Ussat et d'autres eaux minérales salines ferait supposer une identité d'effets thérapeutiques qui n'existe pas.

Il est difficile d'expliquer leur mode d'action et plus difficile encore d'affirmer si leur efficacité tient avant tout à leur constitution intime. Le principe minéralisateur et la température ne peuvent rendre compte des effets produits; un agent inconnu se dérobe encore à nos investigations. Si quelquefois la composition chimique peut expliquer l'action modificatrice de certaines eaux, trop souvent la science reste muette, constate les résultats et laisse l'explication dans le vaste champ des hypothèses. Aussi doit-on déduire la spécialité des sources minérales d'une masse d'observations, car, si l'on concluait de quelques faits isolés, toutes les eaux rempliraient les mêmes indications et légitimeraient le scepticisme de quelques médecins sur leur valeur thérapeutique.

CHAPITRE II.

MODE D'ADMINISTRATION.

Les bains, les douches, la boisson sont les trois modes actuels d'administration des eaux d'Ussat. On pourra, quand on le voudra, utiliser avantageusement la vapeur des galeries; jusqu'à présent, les essais informels, tentés dans ce but, n'ont pas abouti.

Le bain est l'élément capital; sa durée est d'environ 45 minutes. Si les exigences du service ne permettent pas de le prolonger, son action sédative permet de baigner deux fois le jour. La cure se compose de 30 à 40 bains.

Le Bain.

On ne peut établir des règles générales pour le choix de la température; s'il est admis que les températures les plus basses conviennent, de préférence, à certaines affections nerveuses, les moyennes aux phlegmasies chroniques de l'abdomen et de l'utérus, les plus élevées aux névralgies, aux lésions de la locomotion, au rhumatisme nerveux et goutteux, l'expérience, le meilleur guide du médecin des eaux, constate à chaque instant l'inanité de ces règles. Consultez, avant tout, le tempérament, la constitution, l'idiosyncrasie du sujet, et si l'habitude vous donne le tact nécessaire pour le choix de la température, vous n'en serez pas moins obligé de la modifier souvent, de tâter, pour ainsi dire, le malade avant d'arriver à ce qu'on peut appeler la tolérance de l'eau (1).

(1) Imbu de cette fausse idée qu'on ne doit faire usage, à Ussat, que des basses températures dans la généralité des névroses et des maladies de l'utérus, on n'utilise presque pas, en pleine saison, la

Dès les premiers temps de l'immersion, la plupart des baigneurs éprouvent une surexcitation légère, des fourmillements à la peau, parfois des traces d'érythème, de l'insomnie, de l'inappétence, un peu de diarrhée, une légère exacerbation de l'état pathologique, presque toujours de la céphalalgie.

Ces manifestations physiologiques ne sont pas constantes, et l'action sédative agit souvent dès les premiers jours. Le ralentissement du pouls a été signalé comme une preuve de l'action hyposthenisante des bains; mais cet abaissement des pulsations n'est qu'un phénomène passager au moment de l'immersion dans les basses températures; généralement, la circulation se trouve activée. Un fait physiologique assez général c'est le retour prématuré de l'écoulement périodique.

Le rein sécrète abondamment pendant la durée du bain et l'émission fréquente des urines est, ce me semble, une démonstration assez claire de l'absorption niée par quelques auteurs.

première série des cabinets du n° 1 au n° 15, ce qui fait qu'avec 42 baignoires on ne peut toujours satisfaire aux exigences du service. Un seul fait renverse ce préjugé qui fait trop négliger les températures élevées; c'est qu'en mai et juin les malades recherchent, de préférence, les températures élevées, quelle que soit leur affection, et ne s'en trouvent pas plus mal. Au mois de septembre, quand la température ambiante commence à baisser, telle malade qui, au mois d'août, désirait, *avant tout*, des bains froids, les quitte vite pour des températures plus chaudes. L'eau des sources n'a pas pourtant varié et, je le répète, la malade n'en guérit pas moins pour avoir préféré le bain chaud au bain froid. Une de mes malades, affectée en même temps d'une sciatique rebelle et d'une métrite chronique, se baigna, d'après mes conseils, à une température de 36 centigrades. Je ne voulais d'abord que combattre la névralgie. Après 35 bains, elle fut débarrassée de sa double affection.

Il est *décidé* pourtant que les affections de l'utérus ne peuvent guérir que par les bains froids.

L'état pathologique ne se modifie, le plus ordinairement, que du 15^e au 20^e bain; les souffrances diminuent alors; les fonctions se régularisent; le malade, avec plus d'énergie physique et morale, arrive à la période de saturation accusée par une grande propension au sommeil, une lassitude générale. Ce phénomène a lieu du 30^e au 45^e bain; il indique une révolte de l'organisme et la nécessité de suspendre les eaux.

Si le premier acte des bains d'Ussat est une stimulation légère, comme s'ils voulaient réveiller l'organisme et le préparer aux bienfaits de la sédation, il ne s'ensuit pas que l'état morbide soit toujours immédiatement modifié; les malades quittent quelquefois la station thermale sans amélioration apparente, et cependant quelques jours, un mois, deux mois plus tard, ils voient disparaître spontanément des affections qui avaient résisté longtemps à la thérapeutique la plus rationnelle et la mieux dirigée.

Une seule saison peut guérir; deux cures dans la même année sont souvent utiles; plusieurs saisons sont d'autres fois nécessaires.

On doit seconder l'action des bains par quelques règles de simple hygiène dont l'oubli peut expliquer souvent l'insuccès de nos eaux: Se couvrir convenablement à la sortie des cabinets, ne pas se baigner si le corps est en moiteur, s'il y a le moindre mouvement fébrile, éviter la fraîcheur des soirées au milieu des massifs toujours un peu humides, se nourrir sainement, de l'exercice sans fatigue, des distractions nombreuses.

Une erreur populaire a accrédité, dans tous les cas, l'innocuité des bains d'Ussat; on dit généralement *que si ces bains ne font pas du bien ils ne peuvent faire du mal*. Le médecin doit s'élever contre ce préjugé vulgaire; l'homme de l'art n'ignore pas que ces eaux sont contre-indiquées dans certains états morbides que des résultats

expérimentaux frappent d'une espèce d'ostracisme; comme tout agent thérapeutique, l'eau minérale peut avoir ses dangers, si on en fait un emploi inopportun ou peu judicieux.

Les Douches.

Le système des douches et irrigateurs est assez complet aux bains d'Ussat pour satisfaire à toutes les indications.

Les douches d'injection, les irrigateurs servent plus spécialement dans les maladies de l'utérus, dans les déviations de cet organe, la rigidité du col, la dysménorrhée, certaines affections spasmodiques des parois du vagin.

Elles sont contre-indiquées dans le catarrhe utérin, la métrite simple, les dispositions hémorragiques.

Les diarrhées atoniques sont utilement combattues par les douches rectales, mais elles augmentent la constipation loin d'y remédier.

Les douches à percussion ou d'affusion conviennent dans certaines névroses, dans les névralgies anciennes, dans les engorgements traumatiques des articulations.

L'action des douches est toute mécanique; c'est une espèce de massage des parties frappées; de là une sorte de stimulation qui, bien dirigée, donne de très bons résultats.

La durée des douches varie, suivant l'état morbide, entre 8 et 15 minutes. Les douches d'injection ne doivent généralement avoir qu'une durée de 8 à 10 minutes.

On modifie la forme, la force de projection, la température suivant les indications à remplir.

Les Buvettes.

Les buvettes sont presque une superfétation à Ussat et non un complément nécessaire. Elles puisent l'eau qui les alimente dans la galerie baigneuse, ce qui n'explique pas deux effets différents, l'un diurétique et l'autre purgatif. Rien ne démontre, dans la première, l'acide carbonique qu'on lui a si libéralement restitué, et vai-

nement chercherait-on, dans la seconde, cette *masse de magnésie qui obstrue les conduits*. On a pris probablement des dépôts de chaux carbonatée pour un sel de magnésie.

La grande quantité de *sélénite* que renferment les eaux d'Ussat les fit juger à l'Inspecteur Pilhes indigestes et nuisibles comme boisson; ce fut aussi l'opinion du professeur Chaptal et de tous les médecins après lui qui prirent l'expérience pour guide.

CHAPITRE III.

ACTION THÉRAPEUTIQUE DES EAUX D'USSAT.

En hydrologie médicale les faits dominant les théories : les faits se groupent, notre raison les médite, et en déduit les règles d'une pratique spéciale.

C'est par leur tradition et par une longue pratique que j'ai pu apprécier les ressources puissantes des eaux minérales d'Ussat et me rendre compte des seuls états morbides qui peuvent y être traités.

L'expérience a révélé leur action sédative; c'est elle qui a fait succéder aux premiers tâtonnements d'un empirisme inévitable, une application plus rationnelle et une appréciation plus judicieuse de leurs effets.

Les bains d'Ussat agissent sur la plupart des phlegmasies chroniques, leur action est manifeste dans les phlogoses des organes abdominaux et presque spéciale dans les maladies de l'utérus.

Ces eaux modifient avantageusement les maladies des centres nerveux.

L'atrophie, la contracture musculaire idiopathique sont souvent guéries par leur usage.

La goutte, le rhumatisme nerveux, s'ils ne sont pas guéris sont du moins rendus supportables aux malades.

En dehors de ce cadre nosologique, l'efficacité des eaux d'Ussat est nulle ou contestable.

Ignorant les traditions du passé, l'évidence des faits actuels, on a prétendu que ces bains pouvaient guérir *le rhumatisme articulaire, les scrophules, le rachitisme, les lésions du cœur, les obstacles à la circulation avec diffusion séreuse*. Je veux prémunir mes confrères contre le danger d'envoyer à nos eaux ces sortes d'affections; les faits de tous les jours, l'opinion des premiers inspecteurs d'Ussat, Pilhes, Guerguy, Vergé, prouvent surabondamment que ces divers états sont aggravés par elles.

Avant le docteur Pilhes, des malades atteints de rhumatismes, de scrophules, de dermatoses allaient vainement chercher à Ussat une guérison impossible. Des observations comparatives lui firent bientôt pressentir le rôle qui incombait à cette source et il envoya aux eaux sulfureuses d'Ax, toute une série pathologique. L'éminent inspecteur observa longtemps sans charlatanisme et modifia ses premières impressions à mesure que les faits se déroulaient à ses yeux. Dans un de ses écrits, il contre-indique formellement les bains d'Ussat *dans les cachexies, les œdèmes, les empâtements du tissu cellulaire, le gonflement des glandes, les tumeurs froides*.

On peut diviser en trois groupes principaux les états pathologiques que les bains d'Ussat modifient généralement : 1^o les phlegmasies chroniques ; 2^o les troubles des centres nerveux ; 3^o les lésions de la vie de relation.

Phlegmasies chroniques.

Les phlegmasies des organes abdominaux forment les deux cinquièmes des malades qui fréquentent Ussat, et son action est incontestable dans ce genre d'altération.

La gastrite chronique si commune de nos jours, contre laquelle tout l'arsenal pharmaceutique et l'hygiène la plus sévère échouent souvent dans la pratique, est toujours modifiée par les bains. Sous leur influence, des malades, dans un état d'émaciation extrême, reviennent pour ainsi dire à la vie et quittent Ussat dans un état satisfaisant. L'action des bains est aussi marquée dans les cas les plus graves comme dans les plus légers. Des malades digérant avec peine quelques cueillerées de bouillon depuis plus de six mois, pouvaient manger à la table d'hôte à la fin de leur cure thermale. Sans doute cette efficacité n'est pas absolue, on constate des insuccès, mais, en thèse générale, la majorité guérit, un grand nombre éprouve de l'amélioration, peu restent rebelles à l'influence des eaux.

Gastrite chronique.

Des diarrhées passives, des dysenteries chroniques, vieilles de deux ans, ont été guéries par les bains et quelques douches rectales.

Diarrhées passives,
Dysenteries.

L'embarras gastrique, la dyspepsie, la constipation opiniâtre, l'état hémorroïdal, les spasmes gastriques ne sont le plus souvent que des formes diverses de la *gastralgie* et de *l'enteralgie*. Caractérisées par des troubles divers, accompagnées rarement de mouvements fébriles, ces diverses affections laissent aux malades une apparence de santé et n'excluent pas un certain degré d'embonpoint. Dans quelques uns de ces états morbides, il n'y a souvent qu'atonie et paresse organique. Les bains à température moyenne, l'emploi dans quelques occasions de légers purgatifs, des boissons gazeuses, l'eau de seltz par exemple, modifient ces altérations fonctionnelles, si par des écarts de régime, des boissons excitantes, l'abus de certains actes, les malades n'en neutralisent pas les effets.

Gastralgie.

A la suite de longues maladies, de fatigues excessives, d'émotions morales, d'un allaitement prolongé, d'excès

Débilité organique.

en tout genre, l'organisme se trouve misérable sans qu'il y ait maladie définie; cette débilité générale est parfaitement améliorée par les bains d'Ussat. Si l'influence d'un air pur, des lieux, de nouvelles habitudes, l'oubli momentané des tracasseries de la vie ordinaire peuvent réclamer la bonne part de la guérison, l'agent modificateur, par excellence, n'en est pas moins dans l'eau minérale.

Péritonite chronique.

La péritonite chronique se présente de loin en loin aux eaux d'Ussat, caractérisée presque toujours par une douleur plus ou moins vive à la pression, par un certain empâtement de l'abdomen sans trace d'épanchement. Les quelques cas qu'il m'a été donné d'observer se sont tous bien trouvés de nos températures moyennes.

Chute du Rectum.

J'avais dit, dans la première édition de ce livre, avoir traité par les bains froids et les douches autour de l'anus deux cas de *chute du rectum*; chez les deux malades cette affection était ancienne, l'un surtout ne contenait le *rectum* qu'au moyen d'un bandage mécanique qui seul rendait la marche possible; les deux malades guérèrent rapidement et je n'attribuais leur guérison qu'à l'action stimulante de la douche sur le sphincter.

J'ajoute que, depuis cette époque, je n'ai pas observé de cas analogues; que des deux malades, l'un vit le mal récidiver au bout de deux ans et qu'il est revenu chercher encore sa guérison à nos bains, mais qu'il n'a plus obtenu d'heureux résultats; l'autre malade est resté définitivement guéri.

J'ai pu rappeler quelquefois un flux hémorroïdal nécessaire par l'action de la douche au tour de l'anus.

Cystite, catarrhe vésical, gravelle.

Dans la cystite simple l'action des bains est franche et rapide, mais elle est bien lente dans le catarrhe vésical.

J'avais avancé antérieurement que deux saisons étaient presque toujours nécessaires pour détruire cet état spécial de la vessie, je fais aujourd'hui le triste aveu que ces guérisons n'ont toujours été que temporaires. Nos bains améliorent assez promptement, calment les douleurs, diminuent le besoin fréquent d'uriner, mais, sur un grand nombre d'observations, je ne puis citer de guérisons absolues.

L'amélioration est plus lente encore si le catarrhe se trouve lié à une altération fonctionnelle des reins, à une formation de graviers. Le peu d'alcalinité des eaux d'Ussat doit rendre leur action trop faible. Ainsi dans la cystite, guérison rapide; dans le catarrhe vésical simple, grande amélioration; dans la gravelle, action presque nulle.

Phlegmasies de l'utérus et de ses annexes.

Les eaux d'Ussat ont révélé une action puissante dans les maladies de l'utérus. Leur réputation est incontestée; car les faits qui la prouvent se comptent par milliers et ont pour répondants les célébrités médicales du midi. Cette faculté modificatrice, constatée actuellement par les médecins de la capitale, le nombre toujours croissant de ces affections à Ussat, ne laissent aucun doute sur l'action spéciale de ces eaux, s'il n'existe aucune altération profonde des organes générateurs. Aussi les hommes de l'art doivent-ils s'assurer rigoureusement de la nature de la lésion avant d'envoyer leurs malades à nos bains. Dans ces maladies où les moyens d'investigation sont toujours pénibles et rarement désirés par les malades, une consultation claire et précise du médecin ordinaire sera toujours un guide très utile pour les indications à remplir.

La vaginite chronique, avec ou sans sécrétion, rarement isolée de toute lésion de l'utérus, se trouve le plus souvent liée à un état dyscrasique particulier. Cette affection ré-

Vaginite chronique.

clame des températures assez basses , des douches vaginales , des injections alumineuses , des modificateurs généraux de l'économie , l'eau ferrugineuse de Sainte-Quitterie surtout. On objectera que l'usage de ces divers moyens peut amener la guérison , indépendamment des bains et des douches à basse température , mais comme ils avaient échoué jusqu'à alors , et que de leur association à ces derniers est résultée la guérison , on doit bien , ce me semble , leur attribuer une large part.

Mérite chronique.

La métrite chronique, avec ou sans engorgement de l'organe lui-même , accompagnée souvent de prolapsus , de déviation , de granulations et ulcérations du col , est dans la grande majorité des cas heureusement et rapidement modifiée par les eaux d'Ussat. On peut affirmer que des relâchements très prononcés et douloureusement contenus par des moyens mécaniques ont complètement disparu dans une seule saison.

Je n'énumère pas ici les causes diverses de la métrite chronique , mais elle succède très souvent à des accouchements laborieux et aux suites de ces accouchements. Elle s'accompagne d'une foule de désordres fonctionnels dont les principaux sont des menstruations irrégulières et abondantes , quelque fois même la suppression de l'écoulement périodique. Cet état morbide n'exclut pas toujours la possibilité de la conception , mais il est la cause de fréquentes fausses couches dont l'état congestionnel de l'utérus semble être la principale cause. Les désordres nerveux qui accompagnent quelquefois les maladies de l'utérus n'ont qu'une importance relative ; ils sont sous l'influence de l'ébranlement fonctionnel que le malaise de l'utérus imprime souvent à tout l'organisme , et disparaissent avec la cause qui les avaient produits.

Les bains , en calmant l'état d'orgasme de l'utérus , régularisent en général toutes les autres fonctions.

Si la métrite se trouve liée comme cause ou effet à des déviations, des relâchements de l'utérus, il existe alors quelques désordres particuliers, parmi lesquels je signalerai un écoulement leucorrhéique plus ou moins abondant, une douleur profonde à l'hypogastre avec sentiment de pesanteur, une douleur plus persistante au sacrum qui disparaît dans la position horizontale, un état sympathique des voies digestives, de la dyspepsie; tantôt un écoulement menstruel irrégulier, tantôt d'une grande abondance et d'une durée de 5 à 8 jours; la marche est presque toujours pénible et douloureuse, et les malades souvent condamnés au supplice du repos horizontal.

Il n'est pas dans mon sujet d'entrer dans le détail des moyens qu'on a opposés à cet état anormal. Le fait capital est que nos bains et nos douches remédient très souvent aux déviations les plus prononcées de l'utérus; que toujours les malades éprouvent une large amélioration; qu'une seule cure a pu suffire, mais que plus souvent deux ou trois ont été nécessaires, et, ce qui est bien consolant, qu'il n'y a jamais eu d'aggravation dans l'état des malades. Les faits existent sans qu'on puisse les expliquer. Il n'est pas d'ailleurs un médecin qui nous envoie ses malades qui n'ait constaté de tels résultats.

On emploie les températures moyennes contre la métrite simple, les douches ne lui conviennent pas.

S'il y a des engorgements, des ulcérations au col, une irrigation à basse température pendant toute la durée du bain, seconde avantageusement l'effet de ce dernier.

Si le col est comme induré, dur sous la pression du doigt, avec ou sans granulations, après une préparation par les bains, une douche d'injection tous les jours, d'une durée de huit à dix minutes, sera un puissant moyen de résolution.

Dans le prolapsus ou les déviations, on doit faire usage

des températures les plus basses. C'est dans ces lésions surtout que les douches trouvent un utile emploi.

Métrorrhagie
passive.

Si le seul phénomène est une *hémorrhagie passive* sans lésion appréciable ou de ces métrorrhagies ordinaires pré-curseurs de la ménopause, des bains presque froids, mais ni irrigations, ni douches.

Si l'économie est appauvrie par des pertes rouges abondantes, ou muco-séreuses, on associera avec avantage l'eau minérale ferrugineuse de Sainte-Quitterie à la cure par les basses températures.

Les divers états que je viens de signaler exigent toujours de quarante à quarante-cinq bains, et quand les douches sont indiquées, leur nombre varie de dix à douze.

Chlorose.

Les eaux d'Ussat ne guérissent la *chlorose* qu'autant qu'elle est liée à un état névropathique. Mais, si l'âge nubile s'accompagne de certains désordres fonctionnels, d'une sécrétion peu abondante, souvent irrégulière, les températures élevées de nos bains remédient parfaitement à cet état morbide.

Dysmenorrhée.

La dysmenorrhée affecte plus spécialement les personnes jeunes et le plus souvent à l'époque de la puberté. Les jeunes personnes robustes, un peu pléthoriques, aux chairs fermes, à la peau brune, y sont aussi sujettes que les tempéraments plus délicats, les constitutions nerveuses.

Indépendamment des douleurs vives qui précèdent et accompagnent la sécrétion menstruelle, des crises histériques qu'il provoque, cet état morbide est un grand obstacle à la fécondation.

Trente-quatre à trente-cinq degrés centigrades conviennent à ce genre d'affection. On ne suspend pas les bains pendant la sécrétion menstruelle, car sous leur influence les douleurs se calment presque instantanément.

Des personnes , et il faut bien le dire , des médecins ont partagé l'opinion que les bains d'Ussat pouvaient remédier à la stérilité. Sans doute si la stérilité dépend d'un état morbide , la métrite , la congestion, le catarrhe utérin, une menstruation irrégulière , les bains en détruisant la cause, en régularisant la fonction, peuvent faire disparaître la stérilité , et sous ce rapport les faits sont assez nombreux pour expliquer cette réputation de gènesie faite aux eaux d'Ussat.

Stérilité.

Le catarrhe utérin est très rebelle à l'action minérale.

Catarrhe utérin.

L'état phlegmasique est amélioré , la douleur cesse et l'écoulement persiste. Cette affection est trop souvent sous la dépendance d'un état dyscrasique qui peut expliquer l'insuffisance de nos bains ; elle guérit pourtant sinon par une seule saison , mais par plusieurs cures successives en associant un traitement spécial à l'usage des bains froids. Presque toujours l'écoulement catarrhal se trouve lié à une constitution lymphatique , à la prédominance *acquise* des vaisseaux blancs , à plus ou moins de débilité organique ; aussi les préparations ferrugineuses , les amers , une nourriture animale , l'exercice seconderont parfaitement l'action des bains.

Les tumeurs de l'ovaire isolées ou liées à d'autres altérations de l'utérus se présentent quelque fois à Ussat. Il n'est pas toujours facile de déterminer la nature de ces tumeurs si elles n'ont pas acquis un certain développement. L'action des bains n'est nullement démontrée dans ce genre d'altérations. Une seule fois une tumeur de l'ovaire, du volume à peu près d'une petite orange , diminua notablement après deux saisons ; généralement les complications du côté de l'utérus disparaissent , mais les tumeurs restent les mêmes. Leur présence est quelquefois l'occasion d'accidents hystériques formidables qui disparaissent sous l'in-

Tumeurs
de l'ovaire.

fluence des bains, et malgré la persistance de ces tumeurs, des grossesses heureuses ont eu lieu après leur usage.

Phlegmasie
des ovaires.

L'irritation ou le simple *engorgement* des ovaires peuvent être liés à la phlegmasie de l'utérus ; ces états simultanés reçoivent une égale influence des bains à une température de 34 à 35 centigrades et disparaissent en même temps.

Grossesse.

Un état de grossesse ne peut être une contre-indication pour l'usage des eaux d'Ussat ; ces dernières ont une action manifeste sur les désordres nerveux qui accompagnent les premiers temps de la gestation, des vomissements incoërcibles ont été rapidement combattus par leur usage.

Spasmes du vagin.

J'ai pu observer à nos bains deux cas de *contraction spasmodique* des parois du vagin. Dans les deux cas l'introduction d'une simple canule était très douloureuse et provoquait quelques fois des crises hystériques. Ces spasmes du vagin étaient si prononcés chez une jeune dame maigre et éminemment nerveuse que les rapports sexuels étaient devenus impossibles et provoquaient toujours des crises violentes.

J'ai combattu cet état par des bains tièdes, l'irrigation continue pendant l'immersion, insistant sur une introduction de plus en plus profonde de la canule à mesure que la tolérance s'établissait. Dans les deux cas la guérison eut lieu, et, pour la consolider, j'ordonnai après les bains l'usage d'une pommade avec la belladone.

En terminant cet exposé succinct des affections de l'utérus qu'on observe si fréquemment aux bains d'Ussat, je dois constater que des cautérisations prudentes ont été souvent un utile auxiliaire des moyens thermaux, mais j'ose affirmer aussi que j'ai rencontré bien des personnes plus malades de cautérisations intempestives que de la maladie elle-même.

Dans le cours de quelques années de pratique aux bains d'Ussat, j'ai pu recueillir une vingtaine de cas de *spermatorrhée* liés quelquefois à un état névropathique général, d'autres, à une grande débilité organique, mais quelques-uns affectant des individus robustes et continents.

Spermatorrhée.

Presque toujours des bains à basse température, des douches en arrosoir sur le périnée, l'usage du camphre et de la belladone, une grande sévérité dans le régime, la privation de boissons excitantes ont triomphé de cette maladie.

Lésions de l'appareil nerveux.

Les troubles des centres nerveux si divers de physiologie, de siège et de symptômes, véritables protégés se jouant de nos investigations comme de notre thérapeutique, dont le diagnostic est souvent difficile et l'issue quelquefois trompeuse, trouvent dans l'action sédative des bains d'Ussat un puissant modificateur.

Mais si le nombre de malades qui fréquentent ces eaux atteste leur efficacité, l'action de ces dernières est aussi variable que les maladies elles-mêmes; nulle quelque fois, surprenante plus souvent par sa rapidité, elle est bienfaisante dans la grande majorité des cas.

Je diviserai pour le besoin de l'exposition les maladies nerveuses en quatre groupes principaux: 1° Les névroses générales sans siège déterminé; 2° les névroses de la vie organique et des sens; 3° les névralgies ou maladies des troncs ou rameaux nerveux; 4° les lésions de la motilité, des centres encéphalorachidiens et quelques névroses de la peau.

Premier groupe. — Névroses générales.

On est nerveux sans être malade, c'est une affaire de tempérament, de constitution; mais les personnes

Névrose générale.

ainsi douées , que la plus légère émotion surexcite , sont malheureuses par cet excès même d'impressionnabilité. S'il ne leur est pas toujours facile d'éviter les causes qui électrisent trop souvent leur fibre nerveuse ; si , par le genre de vie et les habitudes , on ne peut modérer cette sensibilité extrême qui est plus particulièrement l'apanage des femmes , on trouvera , dans l'usage annuel des bains d'Ussat , un agréable correctif.

Il est une affection plus réelle , la plus commune des névroses , sans siège déterminé , sans lésions apparentes , difficile à caractériser et qui se traduit sous cent formes diverses. La souffrance marche souvent à côté de la régularité de toutes les fonctions. C'est un malaise général et indéfinissable , une prostration ou une exaltation de tout l'organisme , des digestions régulières sans appétit , un sommeil torpide , ou des insomnies rebelles , des céphalalgies opiniâtres. Le moindre travail intellectuel fatigue , les idées sont confuses , la mémoire fait quelquefois défaut , des vertiges , des tintements , des bourdonnements de l'ouïe fatiguent les malades. Quelques-uns ont la perception tellement exaltée qu'ils *entendent*, disent-ils , le battement de leurs artères temporales ; d'autres dans les mouvements qu'ils impriment à leur tête croient sentir le *ballotement* de leur cerveau. A peu d'exceptions près , de tels malades , quoique robustes et bien constitués , sont pâles et un peu maigres.

Tout ce cortège de symptômes n'attriste pas heureusement le même individu ; chaque malade apporte son contingent ; je n'ai fait que réunir en faisceau les diverses sensations avouées par chacun d'eux.

L'intégrité assez constante des fonctions de la vie organique et de la vie de relation fait que le vulgaire ne voit dans cet ensemble de phénomènes , que des maladies imaginaires ; le médecin , au contraire , y voit une véritable entité nerveuse.

Une vie trop sédentaire, les travaux de cabinet, de graves préoccupations professionnelles, de fortes secousses morales, un genre de vie particulier à certaines positions sociales sont les causes les plus apparentes de ces troubles nerveux. On peut ajouter une cause plus rare mais bien réelle, de *grandes perturbations épidémiques*; après le choléra de 1854, plusieurs personnes attaquées de la suette éprouvèrent longtemps cette espèce d'ébranlement nerveux. Enfin je l'ai vu se produire sur une personne qui avait été frappée de la foudre.

Cette névrose n'est ni l'hystérie, ni l'hypocondrie. L'hystérie a quelque chose de spécial, l'état vésanique est plus prononcé; elle est plus particulière à la femme et son point de départ est souvent manifesté. Dans l'hypocondrie le malade est en proie à une préoccupation constante sur sa vie; il s'exagère la moindre sensation, et s'attribue successivement toutes les maladies qui affligent notre pauvre humanité.

Il est bien rare d'ailleurs de ne pas constater dans cette dernière affection quelques lésions des viscères abdominaux, un état dyspepsique, une langue presque toujours saburrale, l'alternance de la diarrhée et de la constipation, la flatuosité abdominale, la prédominance bilieuse. Mais ce qui rapproche la névrose que je décris, de l'hypocondrie, c'est que dans les deux cas les malades ne tarissent pas sur le récit de leurs souffrances, ils croient n'avoir jamais assez renseigné leur médecin, et recommencent toujours leur interminable chapelet.

On épuise envain dans ces deux névroses tout l'arsenal des antispasmodiques; le malade ne peut se persuader que des occupations manuelles, des distractions, de l'exercice, une nourriture saine et abondante seraient chez la plupart d'une utilité plus réelle.

Les bains d'Ussat ont l'heureux privilège de combat-

tre efficacement cet éretisme nerveux; l'immense majorité des malades y trouve la fin ou une atténuation extrême du malaise qui les tourmente. Ce n'est ni le voyage ni le changement d'air et d'habitudes dont je ne veux pas nier l'influence, qui rendent raison de ces heureuses modifications; ils sont seulement de précieux auxiliaires de l'action thermale. Les plus basses températures conviennent généralement dans ces deux genres de névroses. Une immersion prolongée est toujours salutaire. La promenade, les courses, les visites aux localités voisines seront le complément des bains.

L'Hystérie.

Cette névrose que je ne confonds pas avec les accès hystériques qui n'en sont quelquefois que la manifestation, mais qui existe indépendamment de ces phénomènes, est plus particulière à la femme et presque dans tous les cas on peut admettre la participation de l'utérus. Quelquefois les désordres encéphaliques lui donnent une extrême gravité et la font dégénérer en une véritable *lypomanie hystérique*. L'opinion du docteur Briquet qui localise l'hystérie dans la partie affective du cerveau me paraît très fondée dans ce dernier cas.

Les malades sont en proie à une grande tristesse, parlent peu, leur regard est froid et atone; leur parole brusque et saccadée; il y a souvent perversion ou exaltation des sentiments affectueux; quelquefois les malades sont dominés par des idées religieuses, par la pensée de malheurs chimériques, dans quelque cas, par un penchant au suicide.

La grossesse, une menstruation irrégulière ou supprimée, la ménopause, de grandes secousses morales dans certaines dispositions physiologiques ont presque toujours

été les causes de cette perversion nerveuse dans les cas assez nombreux que j'ai pu étudier aux eaux d'Ussat.

Une ou deux saisons ont presque toujours triomphé de cette maladie. Les bains à douce température, les douches, comme agents perturbateurs, promenées sur diverses parties du corps, le long de la colonne vertébrale principalement, doivent lui être opposés. Il faut toujours de 40 à 45 bains.

Il est nécessaire de forcer les malades de vivre de la vie commune et de les enlever à la solitude qu'ils recherchent avec obstination.

Troisième groupe. — Névroses de la vie organique.

L'Asthme: s'il n'est pas catarrhal, s'il est essentiel, c'est-à-dire purement nerveux, indépendant de toute lésion grave du poumon ou du cœur, peut être avantageusement modifié par les bains d'Ussat; non que ces bains le guérissent, mais leur usage annuel éloigne et affaiblit les accès; la dyspnée diminue et les malades peuvent se livrer à leurs occupations ordinaires, sans redouter cette gêne étouffante qui les tourmente d'habitude; le coucher horizontal leur devient possible.

Asthme.

Les névroses organiques, coliques ou crampes d'estomac, les vomissements nerveux, les flatuosités, les spasmes de l'œsophage, les douleurs cardialgiques, les palpitations, les névroses des reins, de la vessie, de l'utérus, cèdent généralement à l'usage des bains. Ces névroses, comme l'asthme, réclament une température de 33 à 34 degrés centigrades.

Névroses organiques.

Névrose des sens. Dans cette classe de névroses, les observations sont trop peu nombreuses pour en déduire des données thérapeutiques; aussi ne ferai-je que mentionner les quelques faits observés, et indiquer les résultats des bains. J'ai traité, conjointement avec le docteur

Névroses des sens.

Vergé, deux cas d'*aphonie* datant de plus de six mois et sans lésion appréciable du larynx. Les bains et les douches sur les parties latérales du cou guérissent les malades. Deux *amauroses* au début furent l'une guérie, l'autre très améliorée. Sur une douzaine de cas de surdité observés dans une période de plus de vingt ans, et dont la nature n'avait pu être déterminée, il y eut quatre guérisons, dont une assez remarquable pour trouver place à la fin de cet écrit. Des affaiblissements de l'ouïe, des bruissements, bourdonnements ont cédé à l'action des bains avec une merveilleuse rapidité.

Quatrième groupe. — Les névralgies.

Le siège de cette lésion si douloureuse et si persistante influe d'autant plus sur l'efficacité des bains qu'il permet leur action directe. Aussi les névralgies du tronc, des membres, du scrotum et des cordons testiculaires sont-elles plus vite modifiées que les névralgies de la face, du front et du cuir chevelu. Il faut, pour le traitement de ces maladies, une température en rapport avec leur intensité et leur ancienneté; généralement c'est aux températures les plus élevées qu'on soumet les malades.

L'efficacité des bains n'est pas absolue dans les névralgies des gros troncs nerveux; on peut constater des succès, mais il y a toujours amélioration.

Cinquième groupe. — Lésions de la motilité, des centres encéphalorachidiens, névroses de la peau.

Chorée.

Chorée: J'avais, il y a cinq ans, qu'on pouvait formuler ainsi le résultat obtenu par les eaux d'Ussat dans cette maladie: un tiers de guérisons, un tiers d'améliorations, un tiers de rebelles à leur influence. De nouvelles observations, les anciens cas que je n'avais pas

perdu de vue, me permettent d'assurer aujourd'hui que la guérison est la règle, les succès, l'exception.

La guérison est quelquefois d'une rapidité extraordinaire; le plus souvent une légère amélioration se dessine vers la fin de la cure, mais elle se continue et est ordinairement complète dès les premiers mois qui la suivent. Si la guérison n'est pas absolue dès la première année, une seconde saison la confirme. S'il arrive de rares récidives, une seconde cure en triomphe généralement. Des malades que j'avais renvoyés des eaux sans le moindre signe d'amélioration, m'ont annoncé, quelques mois après, leur entière guérison.

Les températures de 34 et 35 degrés centigrades conviennent de préférence dans la *chorée*.

Les maladies convulsives des membres qui n'ont pas le cachet de la chorée, les tremblements nerveux, partiels ou généraux, le hoquet convulsif sont traités à Ussat avec des succès divers. Ces bains conviennent parfaitement dans les convalescences du *delirium tremens*. Le *tremblement alcoolique* est toujours promptement guéri si les malades ne retombent pas dans leurs pernicieuses habitudes. Les températures basses sont ordonnées dans ce groupe de lésions.

Maladies
convulsives.

Je ne mentionne ici l'*épilepsie* que pour faire le triste aveu de l'impuissance des bains d'Ussat dans cette cruelle affection.

Épilepsie.

Le vertige est l'effet d'une congestion du cerveau aussi fugace que la cause qui l'a produit. Des personnes avec les apparences de la meilleure santé sont prises tout à coup de vertiges, d'éblouissements, de bruits dans les oreilles, particulièrement pendant la marche ou la station debout.

Vertiges,
éblouissements.

Elles s'arrêtent brusquement au milieu de la conversation, s'appuient contre le premier objet à leur portée, perdent pour quelques secondes la perception *du moi* et cet état se dissipe avec la promptitude de l'éclair. Le retour de ces phénomènes est quelquefois assez fréquent pour inquiéter les malades. Evidemment la congestion qui se traduit par ces symptômes n'est que l'effet d'un acte nerveux instantané et les succès constants des bains d'Ussat, dans ces désordres de l'encephale, se prouvent surabondamment.

Paralyse.

Si la paralysie est de nature traumatique et bornée à une petite étendue, si elle est liée à la suppression d'une sécrétion nécessaire, si elle est localisée et indépendante d'une lésion encéphalique, les eaux d'Ussat y remédieront.

Le docteur Vergé a constaté une paralysie de la vessie après une chute sur le sacrum et l'heureuse influence des bains. J'ai pu voir avec lui deux femmes dont les membres inférieurs furent paralysés par la suppression brusque de lochies. Chez un malade la paralysie du bras avait pour cause une chute sur l'épaule. Un autre fut paralysé des membres inférieurs pour s'être courbé violemment en arrière afin d'empêcher la chute d'un faix. Ces malades et une foule d'autres analogues sont guéris parfaitement par l'usage des bains. De deux malades affectés de paralysie d'un côté de la face, l'un fut rapidement guéri par les douches, l'autre n'éprouva que de l'amélioration, mais guérit plus tard par l'usage de véscicatoires volants au-devant de l'oreille. Les températures les plus élevées (36-37 cent.) sont indiquées dans ces affections.

Paralysie locomotrice progressive.

La réputation des bains d'Ussat pour les maladies des centres nerveux attire depuis quelque temps à ces eaux des malades atteints de paralysie progressive des

membres inférieurs, improprement désignée sous le nom de *nigelite*. Cette affection mal définie et dont la nature et les causes nous sont à peu près inconnues, n'est nullement modifiée par les bains d'Ussat. J'ai traité, sans pouvoir signaler la plus légère amélioration, un assez grand nombre de malades.

On a préconisé contre cette affection les eaux bicarbonatées ferrugineuses de Lamalou (Hérault). J'ai adressé quelques malades à l'intelligente direction du docteur Privat, mais je n'ai pas obtenu les résultats que j'avais espérés pour eux.

Ma pratique aux bains d'Ussat m'a donné l'idée d'observer quelques névroses singulières de la peau caractérisées par l'abolition ou l'exaltation de la sensibilité, par la perte de la chaleur, par des sueurs abondantes et localisées. Un malade avait depuis quelque temps tout un côté de la face constamment en sueur, un autre suait dans une étendue de dix centimètres en carré au dessous de l'omoplate gauche; un malade avait toute sensibilité abolie dans la partie antérieure de la cuisse; un jeune homme éprouvait depuis deux ans une sensation de froid intense sur tout le cuir chevelu; d'autres malades avaient la plante des pieds tellement sensible, que la marche était pénible et souvent douloureuse; enfin un jeune enfant ne pouvait souffrir, sans crier, le moindre attouchement sur la partie antérieure de l'avant-bras; les bains ont presque toujours triomphé de ces sortes de névroses, mais avec plus de difficulté quand la sensibilité était abolie.

Névroses
de la peau.

Lésions de l'appareil de relation, rhumatisme nerveux, contraction atrophique des muscles, crampes, rhumatisme nouveau, goutte.

Rhumatisme.

Le muscle peut être frappé dans sa sensibilité et dans sa contractilité par diverses causes et sous diverses influences ; par le froid et l'humidité, il contractera une irritation spéciale, le *rhumatisme* dont le *lombago*, le *torticolis* seront le plus ordinairement l'expression. Dans ces lésions passées à l'état chronique les eaux sulfureuses sont plus spécialement indiquées.

Rhumatisme
nerveux.

Le muscle peut être frappé dans sa sensibilité seulement et alors la lésion se localise dans ses rameaux nerveux ; c'est la douleur, la névrose vive et fugace, quelquefois permanente. Cet état réclame les bains d'Ussat, c'est le *rhumatisme nerveux* auquel il faut opposer des températures un peu chaudes. En général, dans toute affection nerveuse, si l'élément douleur domine, les basses températures ne conviennent pas.

Le muscle sous l'impression du froid, de l'humidité, de la fatigue, d'émanations minérales toxiques peut s'irriter isolément, ou l'irritation envahir un certain nombre de ces agents du mouvement. Cette irritation ne prend pas le cachet rhumatismal, son état aigu reste peu apparent, sa marche lente et chronique exerce peu à peu ses ravages : les fibres musculaires s'étiolent, s'atrophient, se contractent, les membres fléchissent, le mouvement se perd sans qu'il y ait paralysie, la sensibilité persiste et le *muscle vit*. On peut exister de longues années dans cette triste position quand les fonctions de la vie organique ont conservé leur intégrité.

Cet état me paraît le résultat d'une phlegmasie musculaire, et c'est ce qui m'explique l'action si puissante des eaux d'Ussat ; elles revendiquent, en effet, une foule de cures qui tiennent du merveilleux dans ces graves altérations musculaires.

Les Inspecteurs Pilhes, Guerguy, Vergé en ont enregistré un certain nombre ; quelques faits me sont personnels.

Des malades littéralement perclus, d'autres qui ne l'étaient que partiellement ont été guéris, quelques fois dans une seule saison.

Les annales d'Ussat signaleront longtemps le fait d'une jeune personne privée de mouvement depuis plusieurs années. Ses membres atrophiés étaient fléchis sur eux-mêmes. Après une trentaine de bains, elle marcha. Cette guérison eut du retentissement et on en conserva le souvenir par un *ex-voto* pieux dans la chapelle de Sabart.

Crampes musculaires. On ne vient pas à Ussat uniquement pour des crampes ; mais des malades en proie depuis longtemps à ces contractions si douloureuses, si passagères, et dont la fréquence les inquiète à bon droit s'en débarrassent facilement par nos bains.

Le rhumatisme noueux qui n'est ni le rhumatisme ni la goutte, participe de l'un et de l'autre par quelques caractères ; son lieu d'élection le rapproche du premier, mais une diathèse urique presque constante, le début par les petites articulations, lui donne une espèce de parenté avec la dernière. Cependant le gonflement qui déforme de plus en plus les articulations, n'est pas dû, comme dans la goutte, à des dépôts tophacés, mais à une inflammation spéciale des surfaces articulaires et à leur épaissement. J'ai observé dix-neuf fois cette maladie à Ussat à différents degrés de gravité et tou-

Rhumatisme
noureux.

jours sur des femmes ; serait-ce une des formes de la goutte particulière à ce sexe ? peut-être serait-il préférable de diriger ces malades vers les eaux sulfureuses, mais s'il y a prédominance d'un état nerveux, ce qui arrive très fréquemment, les eaux d'Ussat sont assez indiquées ; cependant je n'ai pas vu les malades guéris par leur usage : l'élément douleur était calmé, le gonflement articulaire légèrement diminué, mais tout s'est borné à cette légère amélioration. Il faut opposer au rhumatisme nouveau des bains à température élevée 36 à 37 centigrades. On pourrait associer à l'action des bains une douce diaphorèse dans la galerie n^o 4. Je regrette de n'avoir jamais pu tenter ce moyen, qui pourrait être très utile aux malades. Il serait facile à l'administration hospitalière d'approprier l'intérieur de la galerie à des bains de vapeur.

Goutte.

La goutte a été souvent confondue avec le rhumatisme articulaire, et, pour quelques médecins, ce n'est qu'une des formes de cette dernière maladie. Cependant la goutte affecte plus particulièrement une certaine classe de la société ; le rhumatisme articulaire, de préférence la classe des travailleurs. Le rhumatisme articulaire guérit à l'état aigu par les saignées et les antiphlogistiques, à l'état chronique par les eaux sulfureuses ; la goutte ne guérit pas, elle est le plus souvent exaspérée par ces dernières eaux. Je n'ai jamais trouvé la goutte chez l'agriculteur, mais quelque fois chez des forgers, classe d'ouvriers qui se nourrit presque exclusivement de viande et de vin. Dans ma pratique à la campagne où le rhumatisme articulaire est si commun, je n'ai trouvé que six gouteux, quatre appartenant à la classe des forgers, deux autres sur des individus *riches et bien nourris*.

Les eaux d'Ussat m'ont servi de pierre de touche dans

des cas douteux ; le rhumatisme articulaire y reprenait vite son acuité , et je l'envoyais se guérir à Ax ; la goutte, au contraire , s'amendait avec rapidité. J'ai fait conduire à Ussat mes clients à peine à la fin de violents accès ; il suffisait de quelques bains pour dégonfler les articulations, calmer les douleurs et permettre aux malades de marcher.

Les bains d'Ussat ne guérissent pas cette affection ; mais améliorent l'état des malades et , par un usage annuel , rendent leur position très supportable. Indépendamment des faits de ma clientèle ordinaire , j'ai vu bon nombre de gouteux à Ussat très satisfaits des résultats des bains.

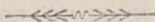
Sans doute ces eaux peu alcalines, relativement à d'autres stations thermales , n'auront pas, comme ces dernières , une action manifeste sur la diathèse urique ; mais , d'un autre côté , on n'aura pas à redouter les inconvénients de la saturation qu'on a trop souvent constatée à Vichy.

Si les eaux d'Ussat sont impuissantes contre la diathèse gouteuse , et cette action est bien douteuse même pour les eaux que la vogue a consacrées , elles s'adresseront toujours à l'élément inflammatoire , à la coïncidence nerveuse , et, si on n'a pas de guérisons , on aura toujours une amélioration à constater.

Sous l'action des bains , un fait assez constant c'est une recrudescence légère des accidents , une sorte d'évolution successive sur chaque articulation malade ; mais ce phénomène est , en général , très fugace et l'action sédative est promptement satisfaisante. Une température qui varie entre 35 et 37 centigrades, convient toujours aux gouteux.

J'ai fini ce que j'avais à dire sur les eaux d'Ussat. Je ne sais si j'aurai atteint le but de faire comprendre à mes confrères l'immense utilité de ces bains; si un simple récit, dépourvu d'art et d'artifice, aura jeté la conviction dans leur esprit. J'affirme que les faits seuls ont parlé; s'ils ne l'ont pas fait avec une éloquence persuasive, c'est uniquement la faute du traducteur.

OBSERVATIONS



Il est d'usage de faire suivre les monographies sur les eaux thermales de quelques observations qui en sont comme la justification. Malheureusement on croit assez peu à des faits qu'on suppose exceptionnellement choisis, et on suspecte trop souvent ce genre de démonstration. Si le doute est quelquefois légitime, la raison ordonne pourtant d'essayer. La négation *a priori* ne se justifie pas, et on ne doit juger sévèrement qu'après des résultats tentés et négatifs. En supposant d'ailleurs qu'on choisisse les faits les plus graves pour les mettre en relief, c'est une preuve de plus de la valeur de la source, car *qui peut le plus, à plus forte raison peut le moins.*

Les observations que je vais citer sont prises dans mes notes pour répondre à deux ordres de faits : prouver que les eaux d'Ussat ne conviennent pas dans *le rhumatisme articulaire, les scrophules, les lésions organiques du cœur, les obstacles à la circulation avec diffusion séreuse, la toux, etc., etc.*, comme on l'a prétendu dans un livre récent, et légitimer, au contraire, leur action puissante dans les *phlegmasies en général, les affections de l'utérus, les désordres des centres nerveux, etc., etc.*

Les bornes de cet écrit m'imposent d'exposer ces observations aussi succinctement que possible et de ne dire que ce qui sera nécessaire pour leur appréciation.

1^{re} OBSERVATION. — *Rhumatisme articulaire.*

1860. — M X....., de Paris, âgé d'environ 30 ans, est envoyé *aux eaux des Pyrénées* pour un rhumatisme articulaire chronique. Je ne sais sur quelles données il choisit les bains d'Ussat, mais au 8^e bain les douleurs articulaires se réveillent avec intensité; consulté alors seulement, je dirigeai le malade sur Ax, où il guérit.

2^e OBSERVATION. — *Rhumatisme articulaire.*

1860. — Mme P....., de Limoux, 45 ans, constitution forte, tempérament sanguin, depuis deux ans rhumatisme articulaire chronique, amélioration par les bains de Rennes; recrudescence. La malade vint essayer des bains d'Ussat; au dixième bain, les articulations deviennent douloureuses et gonflées, la marche fut impossible; consulté alors, je fis partir cette dame pour Ax. Elle vint me remercier vingt jours plus tard; guérison.

3^e OBSERVATION. — *Rhumatisme articulaire.*

1861. — Mme A....., des environs d'Alby, 35 ans, constitution pléthorique, rhumatisme articulaire aigu pendant l'hiver, dont elle ne se ressent plus, vient se faire traiter à Ussat d'une légère métrite. J'ordonne des bains à 35 degrés; au 6^e bain, les douleurs articulaires se réveillent avec assez d'intensité pour nécessiter une saignée générale et quelques jours de repos, après lesquels j'envoyai la malade aux bains d'Ax. Elle prit 30 bains, guérit et put, sans nouveaux accidents, faire une cure complète à Ussat pour sa métrite.

Je possède d'autres cas analogues tirés de la pratique du docteur Vergé et de ma pratique personnelle.

4 OBSERVATION. — *Scrophules.*

1858. — Mlle L....., de Toulouse, dix ans, adénites, ophthalmie scrophuleuse, taies de la cornée.

J'insistai pour que cette enfant ne fut pas baignée à Ussat, la mère résista ; au 7^e bain, photophobie extrême, nouvelles taies à la cornée. Céphalalgie atroce. La mère se décide, part pour Ax et me ramène cette enfant, après 30 bains, dans un état très satisfaisant.

5^e OBSERVATION. — *Scrophules.*

1860. — Mlle D....., de Carcassonne, 35 ans, faciès scrophuleux, adénites, cicatrices cervicales, eezéma chronique, toux habituelle. Sous l'influence des bains d'Ussat, la toux s'exaspère, oppression, hémoptysie. Je fus appelé, fis cesser les bains, prescrivis l'huile de foie de morue, les préparations d'iode et les eaux d'Ax en boisson.

6^e OBSERVATION. — *Scrophules.*

1862. — Mlle S....., de Verniolle, 8 ans, débilité générale, adénites cervicales, kératite chronique.

On baigne cette enfant à Ussat sans aucune direction. Après quelques bains, les yeux rougissent, photophobie, engorgement des ganglions axillaires. Consulté trop tard, je suspendis les bains, ordonnai l'huile de foie de morue, les préparations d'iode et de fer, les boissons amères, un régime animal, les bains d'Ax à la saison prochaine.

7^e OBSERVATION. — *Lymphatisme et affections pulmonaires.*

1859. — Mlle M. . ., de Vicdessos, 15 à 16 ans, non nubile, constitution faible, toux habituelle, orthopnée.

Cette enfant, conduite à Ussat, est baignée et soumise à une espèce d'inhalation. Au bout de quelques jours hémoptysie. Je fus consulté pour constater une phthisie très avancée et renvoyai la malade. Elle mourut deux mois après.

8^e OBSERVATION. — *Phthisie.*

1859. — M...., d'Ussat, 22 ans, phthisie héréditaire. Ce malade était mon client, et depuis longtemps j'avais prévenu sa famille de l'issue funeste de sa maladie.

D'autres conseils lui persuadèrent les bains d'Ussat et l'inhalation de la vapeur; au bout de quelques jours, oppression, faiblesse extrême. Ce malade me revint découragé en me disant : *si je reviens à cette vapeur, je n'en sortirai pas.* Je fis cesser cette cruelle expérience; le malade mourut bientôt après.

9^e OBSERVATION. — *Tubercules, maladie de l'utérus.*

1860. — Mme D.... me fut adressée pour une affection des plus graves de l'utérus. Son médecin me priaient en même temps de bien surveiller l'état de la poitrine.

Je constatai une phthisie au premier degré, une métrite chronique avec ulcérations du col. Je fus embarrassé; si les eaux d'Ussat étaient excellentes pour l'affection de l'utérus, l'état de la poitrine les contre-indiquait.

Je baignai cette malade à 35 centigrades, l'amélioration de l'utérus fit des progrès rapides, mais au 20^e bain *hémoptysie grave* qui se reproduisit deux fois malgré qu'on eut suspendu les bains. Plus tard cette malade fut dirigée sur Coterets. J'ignore ce qu'elle est devenue.

(Les notes du docteur Vergé me fournissent des cas analogues.)

10^e OBSERVATION. — *Hypertrophie du cœur.*

Mlle P...., 18 ans, hypertrophie du cœur, dyspnée,

irrégularité des pulsations , lèvres cyanosées , œdème des malléoles. Le médecin ordinaire ordonne les bains d'Ussat , n'attribuant les accidents de la maladie qu'à une lésion des centres nerveux ; vainement le docteur Vergé , inspecteur des bains , s'oppose à cette médication dont son expérience comprend le danger , le médecin ordinaire persiste et prescrit la promenade à âne en même temps que les bains. Au 5^e ou 6^e bain , la jeune malade mourut étouffée. L'autopsie , faite par le docteur de Pointis , fit constater la lésion organique du cœur (D^r VERGÉ).

11^e OBSERVATION. — *Hypertrophie du cœur.*

M. V..... , notaire à Tarascon , hypertrophie du cœur , face anémique , œdème aux malléoles , dyspnée. Sous l'influence des bains d'Ussat les accidents s'aggravent rapidement , l'oppression augmente , l'œdème envahit les membres inférieurs , le malade quitte Ussat et meurt quelques temps après (D^r VERGÉ).

12^e OBSERVATION. — *Hypertrophie du cœur.*

1856. — Le sieur R..... , d'Albiés , domestique au Séminaire de Pamiers , fut pris d'un rhumatisme articulaire , à la suite duquel se manifestèrent des palpitations très fortes , de l'oppression , des irrégularités dans le rythme des pulsations. Il rentra dans sa famille. Des saignées générales et locales , la digitale améliorèrent assez sa position pour qu'il put rentrer à Pamiers. Je le perdis de vue et ne le revis qu'à Ussat , où il fut envoyé comme malade de l'hospice ; il n'avait pris que cinq bains , et cependant les accidents du côté du cœur s'étaient tellement aggravés que je me hâtai de le renvoyer chez lui , où il mourut subitement quelques jours après.

13^e OBSERVATION. — *Lésion organique du cœur liée à un état chlorotique.*

1858. — Une jeune fille de l'hospice de Pamiers, âgée de 13 à 14 ans, est envoyée à Ussat. A chaque bain, oppression extrême. La supérieure me prie de voir cette malade : teint chloro-anémique, bouffissure de la face, lèvres cyanosées, pulsations irrégulières, battement du cœur d'une violence extrême. Je fis suspendre les bains et ordonnai les préparations de fer et la digitale.

En 1859, mois de juin, cette enfant, dont la position s'était aggravée, fut renvoyée à Ussat. Je ne voulus pas la baigner, d'accord, du reste, avec la répugnance de la malade qui se souvenait des essais précédents.

14^e OBSERVATION. — *Lésion organique du cœur.*

1859. — Jeanne M. F..... d'Amplaing vient à Ussat, on lui ordonne les bains; au 9^e accès de suffocation je fus appelé et pus constater un œdème énorme des membres inférieurs et du ventre, face bouffie, pulsations irrégulières, palpitations du cœur qui soulèvent les parois de la poitrine. Je renvoyai vite cette malade qui mourut quelques jours après.

15^e OBSERVATION. — *Hypertrophie du cœur.*

1860. — M..... des environs de Gaillac, fréquentait depuis trois ans les bains d'Ussat pour des désordres nerveux graves et s'en était bien trouvé. Ce malade était âgé d'environ 60 ans. Dans le mois d'octobre 1859, il fit une chute de cheval. Il avait eu, en outre, des émotions morales pénibles; il fut pris, dès le mois de décembre, d'une vive douleur au cœur, de palpitation et d'un sen-

timent d'oppression qui augmentait par la plus légère fatigue. Cet état s'aggrava de jour en jour malgré le traitement énergique de son médecin ordinaire. Il crut que les bains d'Ussat feraient pour sa nouvelle maladie ce qu'ils avaient fait pour sa névrose et vint me trouver au mois de juillet. Je constatai une hypertrophie du cœur très prononcée, lui avouai que les bains n'étaient plus indiqués et prévins en particulier sa demoiselle du danger qu'il y aurait à le baigner. Le malade s'obstina, mais il consentit à ne prendre qu'un bain par jour. Au dixième bain, dyspnée tellement considérable qu'une large application de sangsues à la région du cœur fut nécessaire. Les accidents furent calmés, j'administrai la digitale. Au bout d'une douzaine de jours, malgré mes exhortations, le malade voulut tenter une seconde épreuve, mais, dès le 3^e bain, menaces de suffocation. Convaincu alors, le malade se retira après quelques jours de repos. J'appris sa mort bientôt après.

Aux faits que je viens de citer, je pourrais en ajouter encore deux tirés de la pratique du docteur Vergé, un troisième tiré de la pratique de M. le docteur Garrigou, cité par lui dans sa monographie des bains d'Ax, et quatre autres qui me sont personnels. (1)

16^e OBSERVATION. — *Diffusion séreuse.*

1860. — M. X... de Cahors, arrive à Ussat avec un œdème des membres inférieurs et du bas ventre. On le baigne à une basse température. Au septième bain, œdème

(1) Je viens de lire, dans un livre récent sur les eaux d'Ax par le docteur Garrigou, un nouveau cas d'hypertrophie du cœur, rapidement aggravée par quelques bains d'Ussat. Ce fait, rapporté par mon intelligent confrère, est une preuve de plus à ajouter à celles que j'ai données.

général, dyspnée extrême. Je fus appelé, ne constatai aucune lésion du cœur, mais supposai un obstacle à la circulation dans la cavité de l'abdomen; l'état de distension des parois abdominales rendait, du reste, l'examen difficile. Je vis ce malade menacé d'une mort prochaine, écrivis à sa famille qui se hâta de venir le chercher. Il mourut trois jours après sa rentrée à Cahors.

Je pense que ces faits prouvent surabondamment le danger des bains d'Ussat dans les rhumatismes, la scrophule, la toux, les tubercules et les lésions de la circulation.

Je vais démontrer actuellement leur efficacité dans divers états morbides.

47^e OBSERVATION. — *Gastrite chronique.*

M. E. A... de l'Aude, 35 ans, tempérament sanguin, forte constitution, fut pris, à la suite d'excès de table, d'une gastrite d'une violence extrême qui fut jugulée par un traitement énergique. A l'état aigu succéda un état chronique. Six mois après le malade vint à Ussat, ne digérant presque plus, à peine sans fièvre, quelques cueillerées de potage étaient sa seule nourriture. Constipation opiniâtre. La maigreur était extrême.

Au 30^e bain le malade digérait bien, toutes les fonctions se faisaient normalement, les forces étaient relevées. Après 45 bains, il satisfaisait impunément un excellent appétit. Il avait repris sa bonne santé antérieure.

48^e OBSERVATION. — *Gastrite chronique, vomissements.*

M..... 53 ans, du Lot-et-Garonne, vomit tous les jours depuis trois ans. Amaigrissement de squelette, teint jaune et terreux, léger mouvement fébrile, urines claires et abondantes, *sans sucre*, sentiment de brûlure au py-

lore, constipation opiniâtre, affaissement moral, aucun caractère d'une lésion organique d'abord soupçonnée.

Au 20^e bain, les vomissements cessent, au 35^e, départ du malade avec toutes les apparences d'une bonne guérison, mangeant et digérant bien, ayant des selles régulières, le teint éclairci et un léger commencement d'embonpoint.

19^e OBSERVATION. — *Diarrhée chronique.*

Mme D....., de Bordeaux, 62 ans, tempérament nerveux, vivacité dans le caractère, bien constituée, est affectée depuis deux ans d'une diarrhée chronique qui n'a pas trop altéré sa santé générale. Pas de fièvre, appétit assez bon, digestions faciles, 3 ou 4 selles liquides tous les matins.

Je prescriis à cette dame deux bains par jour et une douche rectale de dix minutes. A la quatrième douche, la diarrhée fut arrêtée.

La malade prit 30 bains et 8 douches, elle partit guérie; j'ai appris que sa guérison ne s'était pas démentie.

20^e OBSERVATION. — *Dyssenterie chronique.*

1859. — Une de mes clientes fut affectée dans l'automne de 1857, de dysenterie. L'état aigu fut dissipé, mais rien ne put enrayer l'état chronique qui se dessina de plus en plus. Les antiphlogistiques, les narcotiques, les astringents de toute nature, un régime diététique particulier ne purent modifier son état. Sa maigreur était extrême, le teint jaune. J'appelai ma malade à Ussat après deux ans de souffrances.

Après une douzaine de bains, j'ordonnai une douche rectale de dix minutes tous les jours, l'effet fut instantané. 35 bains, six douches suffirent à la malade, qui jouit depuis lors d'une bonne santé.

21^e OBSERVATION. — *Crampes de l'estomac.*

1859. — Mme C. D., de la Haute-Garonne, est affectée depuis deux ans de crampes d'estomac, d'une violence extrême ; constipation opiniâtre, amaigrissement. Les opiacés, l'extrait des solanées, le zinc, la valériane, l'éther, etc., etc., tour à tour mis en usage, ont échoué.

Bains tempérés, eau gazeuse pour boisson, régime gras. 40 bains suffirent pour une guérison absolue, qui ne s'est plus démentie.

22^e OBSERVATION. — *Crampes de l'estomac.*

Mlle B., 18 ans, constitution délicate, impressionnable comme une sensitive, éprouve depuis deux ans et régulièrement tous les mois des coliques, des vomissements répétés de matières limpides et filantes. Les crampes d'estomac sont d'une violence extrême, se jugent au bout de 3 jours par une rougeur scarlatineuse qui couvre la gorge et le cou, et par des flots d'urine claire et limpide. Il y a une rémission de 3 ou 4 heures entre chaque accès, un abattement extrême succède à la crise. Cette névrose des voies digestives ne peut se rattacher à des désordres du côté de l'utérus, les règles coulent bien et sont très régulières. Je fus témoin d'une de ces crises et pus en apprécier toute la violence. Depuis deux ans, tous les moyens ayant échoué, on essaya des eaux d'Ussat. 40 bains à basse température ont amené la guérison qui ne s'est plus démentie.

23^e OBSERVATION. — *Spasmes du pharynx.*

M. X., de Bordeaux, 30 ans, fort et robuste, fut pris brusquement et sans cause connue de spasmes du

pharynx. Aucune altération dans les fonctions , seulement au moment du repas ; à la première bouchée que veut avaler le malade , le pharynx se contracte , la face rougit , les yeux deviennent larmoyants , le malade ne peut articuler une parole , il porte vivement la main à son cou. Cette crise dure de cinq à dix minutes , et puis le malade mange de bon appétit. Ce phénomène se reproduit depuis trois mois au début de chaque repas. Tous les moyens ayant échoué ; le malade vient à Ussat. 30 bains à basse température , guérison.

24^e OBSERVATION. — *Spasmes du pharynx.*

Mme D. S..... , de l'Ariège , après un allaitement prolongé , fut affectée de désordres nerveux et de spasmes de la gorge très violents. Ces spasmes étaient toujours déterminés par le premier contact des aliments ou des boissons avec l'orifice du pharynx. Ce phénomène passager se dissipait après quelques minutes et ne s'opposait plus à l'ingestion des aliments. Alarmée d'un état qui se prolongeait depuis cinq mois , cette malade vint me consulter ; je la rassurai , et lui ordonnai les bains d'Ussat. 35 bains ; guérison.

25^e OBSERVATION. — *Spasmes du pharynx.*

Delph..... , d'Auzat , ne peut avaler qu'avec difficulté depuis six mois ; sa maigreur est extrême et on a craint des tubercules. Appelé auprès de cette malade , je ne constate aucun mouvement fébrile , pas de toux ; le poumon est en bon état. La malade me dit qu'elle ne peut rien avaler *parce qu'un obstacle au fond de la gorge* empêche le passage des aliments. Ne trouvant rien de particulier par l'examen de l'arrière-gorge , je fis apporter du bouillon et le fis boire à la malade. A la première gorgée, état spasmodique du pha-

rynx très violent. J'attendis cinq minutes, la malade put boire impunément. Je lui fis comprendre alors qu'en surmontant la première contraction spasmodique, elle pourrait s'alimenter et reprendre des forces, en même temps j'eus recours aux antispasmodiques; il y eut une prompte amélioration dans l'état général, mais je ne pus débarrasser complètement la malade de cet état nerveux que par les bains d'Ussat.

Je possède dans mes notes six cas analogues.

26^e OBSERVATION. — *Néuralgie du rectum.*

Mme S....., du Tarn, souffre depuis longtemps d'une néuralgie du rectum qui revient par accès à des heures indéterminées, antiphlogistiques, narcotiques, purgatifs, topiques divers ont été sans succès.

Cette malade vint à Ussat en 1857. Je fus témoin d'une crise, la malade pousse des cris, se roule dans son lit, mord ses draps. Ecoulement séro-muqueux par l'anus pendant l'accès, selles régulières, en dehors de ce phénomène santé normale. 40 bains à 35 centigrades, lavements opiacés tous les jours, guérison qui ne s'est plus démentie.

27^e OBSERVATION. — *Néuralgie du rectum.*

Mlle M.... domestique, 40 ans, forte et robuste, éprouve depuis un an après chaque selle une douleur atroce dans le rectum qui dure environ deux heures. Cette malade, redoute le moment d'aller à la garde-robe et prend des lavements en quantité pour rendre les matières plus molles et faciliter leur passage. Tout traitement ayant échoué, on l'envoie à Ussat. Y avait-il dans le rectum un rétrécissement, quelque tumeur, des fissures à l'anus? Un examen des plus minutieux

par le toucher, le speculum ne me fit rien découvrir, le doigt fut introduit avec facilité, mais immédiatement je sentis une constriction au dessus du sphincter et la malade accusa de vives douleurs, je crus à des contractions spasmodiques du rectum déterminées par le passage des selles.

Bains, douches anales tous les jours, un suppositoire narcotique tous les soirs dans l'anus, guérison après 40 bains.

Récidive au bout de six mois, nouvelle cure à Ussat, nouveau succès qui ne s'est plus démenti.

Je n'ai observé que ces deux cas à Ussat.

28^e OBSERVATION. — *Spermatorrhée.*

M. B. . . d'Andorre, 30 ans, vigoureux, robuste, n'ayant fait aucune espèce d'excès, est en proie depuis deux ans à des pollutions nocturnes qui le désolent par leur fréquence et le jettent dans un découragement extrême. Consulté par lui, je l'appelle à Ussat.

Bains à basse température, douches en arrosoir sur le périnée, usage du camphre et de la belladone, guérison au bout de 40 bains. J'ai souvent revu le malade débarrassé de son infirmité.

29^e OBSERVATION. — *Spermatorrhée.*

M. X. 35 ans, haute intelligence, vie ascétique, constitution nerveuse, teint blême, céphalalgie habituelle.

Ce malade, en venant me consulter pour sa névralgie cervicale, me fit l'aveu que ce qui l'affectait le plus était une spermatorrhée et des pollutions nocturnes habituelles; tout ce qu'il avait fait jusqu'à lors, *un régime d'anachorète, des macérations*, n'avait pu détruire une infirmité, qui, à son point de vue surtout, faisait son désespoir.

Traitement *ut supra*, guérison. Comme je pensais que le genre de vie du malade était la cause des accidents, je lui ordonnai une nourriture animale, un exercice journalier avec défense de se livrer pendant plus de deux heures à des travaux intellectuels.

(Je possède plus de 30 cas analogues que les bains d'Ussat ont toujours guéri).

30° OBSERVATION. — *Mérite chronique.*

Mme X. . . . de Bordeaux, depuis deux ans métrite chronique, gonflement œdémateux du col, plaques diphtériques sur une partie du col et sur la paroi postérieure du vagin, règles irrégulières et peu riches, écoulement séro-purulent habituel, teint anémique.

Bains tempérés, irrigation continue pendant l'immersion, eau minérale ferrugineuse pour boisson, régime tonique, 45 bains, guérison.

31° OBSERVATION. — *Mérite.*

Mme M. . . . de l'Hérault, a sérieusement compromis sa santé par un genre de vie qui a causé un étiollement déplorable et une névropathie générale, d'où une surexcitation nerveuse et une impressionabilité exceptionnelle qui ont provoqué une fausse couche, suivie d'une métrorrhagie tellement abondante qu'on a dû pratiquer le tamponnement; cette hémorragie s'est reproduite au bout de trois mois. Cette dame fut envoyée à Ussat.

Je pus constater un état chloro-anémique des plus prononcés, une faiblesse générale qui rend la marche presque impossible et tient le corps plié en deux, des douleurs erratiques dans diverses parties du corps, des sensations bizarres interprétées toujours défavorablement par une richesse d'imagination peu commune. Du côté

de l'utérus, une phlegmasie chronique bien prononcée, un léger boursofflement du col, un flux catarrhal abondant. Epoques menstruelles d'une abondance qui inquiète et d'un sang très pauvre.

Bains à très basse température, eau minérale ferrugineuse pour boisson, régime tonique, 40 bains, guérison.

J'ai reçu des nouvelles de la malade après six mois, elle jouit d'une santé des plus belles.

32^e OBSERVATION. — *Mérite, abcès de l'ovaire.*

Mme D. . . . de l'Ariège, primipare, accouchement long et laborieux, accidents consécutifs terribles, métropéritonite grave, perte de substance des parois vaginales, inflammation de l'ovaire gauche; un traitement énergique conjura les accidents et, quand son état le permit, cette dame fut envoyée à Ussat.

Elle arriva faible, amaigrie, pouvant à peine se trainer; je la baignai à une température de 36 degrés centigrades et s'en trouva bien. Au bout de quelques jours les forces revinrent, un état sympathique des voies digestives disparut, la malade put prendre une nourriture suffisante, la phlegmasie de l'utérus était presque dissipée, plus de fièvre. Malgré ma défense absolue, la malade prend, en dehors de moi, des douches percutantes sur l'ovaire malade, conseillées comme moyen résolutif; à la deuxième douche, douleurs atroces, fièvre ardente, avec de la malade que je tins au lit plusieurs jours pour calmer ces accidents. Cataplasmes et frictions mercurielles sur la région de l'ovaire.

Les bains furent repris, et, après le 40^e, la malade quitta Ussat dans un état des plus satisfaisants; il existe seulement un point de douleur vague dans l'ovaire, quand la malade fait de trop longues courses. Je reçois, dans le courant de l'hiver, d'excellentes nouvelles, la santé se raffermi de plus en plus.

Cette dame fit, au commencement du printemps, un voyage à Toulouse; à son retour, nouveaux phénomènes qui éclatent avec violence: douleurs vives, gonflement dans la région profonde de l'ovaire, application de sangsues et de topiques émollients, disparition de la douleur et du gonflement, mais en même temps cystite violente, ténésme vésical, urines purulentes et fétides. Appelé à cette époque auprès de la malade, je soupçonnai un abcès de l'ovaire qui, *heureusement*, avait pu se créer un trajet fistuleux et s'ouvrir dans la vessie; je fis transporter cette dame à Ussat, autant pour lui donner des soins que pour lui donner des bains.

Traitement: un bain tous les jours, onctions mercurielles à la région de l'ovaire, cataplasmes, émollients, injections deux fois par jour dans la vessie avec une eau mucilagineuse et légèrement goudronnée.

Au bout de quelques jours, douleurs à l'ombilic, rougeur et gonflement de cette partie qui s'abcède et laisse écouler du pus fétide et abondant; dès ce moment les urines deviennent limpides, au bout de 15 jours l'ombilic ne suppure plus et se cicatrise, guérison.

Un abcès qui, s'ouvrant dans le péritoine, pouvait tuer la malade, par les seules ressources de la nature, se crée une route d'abord vers la vessie, plus tard vers l'ombilic. Intervention de l'art presque nulle. Plusieurs de mes confrères ont été témoins et de cette grave affection et de son issue inespérée. Depuis cette époque, cette dame jouit d'une bonne santé.

33^e OBSERVATION. — *Prolapsus utérin.*

Mme X....., de la Haute-Garonne, âgée de 42 ans, d'une forte constitution, est affectée depuis 3 ans d'un léger abaissement de l'utérus qu'on soutient par un pessaire cylindrique. Le col de l'utérus est phlogosé, largement ou-

vert et laisse écouler un liquide muqueux abondant. Sentiment de pesanteur à l'hypogastre, douleurs vives au sacrum qui disparaissent dans la position horizontale, marche pénible, impossible sans le pessaire, menstruation régulière. La présence du pessaire était peut-être une des principales causes de quelques uns de ces désordres.

Bains à basse température. Au 15^e bain, la malade put marcher sans le secours du pessaire. Au 40^e bain tous les désordres ont disparu, à peine peut-on constater un très léger abaissement qui ne peut constituer un état morbide. Elle ne porte plus de pessaire et marche librement. J'ai su que la guérison ne s'était pas démentie.

34^e OBSERVATION. — *Prolapsus utérin, désordres graves produits par un pessaire.*

Mme X....., de Toulouse, se présente à ma consultation, accusant une descente de matrice, des douleurs dans le vagin et un écoulement abondant. Cette dame me déclare qu'il y a 3 ans, une sage-femme lui plaça un pessaire qui doit être tombé à son insu puisqu'elle fait des injections tous les jours et qu'elle introduit facilement la longue canule de son irrigateur.

A l'examen, je trouve les parois du vagin très irritées, ulcérées sur plusieurs points. Je sens également, à la partie supérieure et en arrière, un corps très dur et rugueux qui ne masque pas le col de l'utérus. Au moyen de pinces à polype je saisis ce corps, que je ne peux arracher que par fragments et en causant à la malade de vives douleurs. Ce corps n'était qu'un morceau de liège ovale, de 2 centimètres environ d'épaisseur sur 6 ou 7 de longueur. C'était le pessaire perdu. Ce liège avait été placé enduit de cire que les sécrétions de l'utérus avaient enlevée. Ses parois rugueuses avaient déterminé une irritation très vive de la muqueuse vaginale,

de légères ulcérations sur divers points et des végétations qui s'étaient incrustées dans les pores du liége ; de là un écoulement séro-purulent très fétide , quelquefois sanguinolent et des douleurs très vives que les injections calmaient en partie. Je fis coucher la malade pendant quelques jours , lui ordonnai une irrigation fréquente du vagin à l'eau tiède, et, quand les accidents furent calmés, elle commença les bains. Je cautérisai légèrement et à plusieurs reprises les végétations.

J'oubliais de dire que le prolapsus , quoique peu prononcé , était réel.

40 bains à basse température , 5 à 6 cautérisations , une douzaine de douches amenèrent une guérison complète , le prolapsus disparut. Après deux ans , la guérison ne s'était pas démentie.

35° OBSERVATION. — *Déviatiou de l'utérus.*

Mme X..., 28 ans , chloro-anémique , constitution très délicate , mariée depuis deux ans , sans enfant. Ecoulement périodique durant près de 8 jours , leucorrhée dans l'intervalle. Constipation opiniâtre , douleur sourde au sacrum qui s'exaspère par la marche qui est pénible et fatigue la malade. D'un examen demandé , je constate une rétroversion de l'utérus très prononcée ; le corps est fort bas et presse le rectum , j'ai les plus grandes difficultés pour atteindre le col qui est flasque sous la pression du doigt. Je n'attribue cette déviation qu'à l'état de débilité générale et une hématoze qui laisse à désirer.

Bains à basse température , douches vaginales , eau minérale ferrugineuse pour boisson , régime tonique , promenade tous les jours à pied.

Amélioration très grande au bout de 20 jours , plus d'énergie physique et morale , presque plus de douleur , moins de constipation , marche facile.

Cette dame après deux mois d'intervalle vient faire une seconde cure, même moyens, même succès. Le corps de l'utérus est relevé, la constipation n'existe plus, les règles ont une durée normale, la malade fait de longues courses sans aucune fatigue.

Dans le cours de l'hiver grossesse et fausse couche à deux mois et demi, légère récurrence, elle vient une 3^e fois à Ussat, et depuis la santé est restée parfaite.

36^e OBSERVATION. — *Fausses couches fréquentes.*

Mme F...., de l'Ariège, bien constituée, d'une santé parfaite, mais d'un tempérament lymphatique, est mariée depuis 3 ans et, dans cet espace de temps, elle a eu quatre fausses couches sans cause appréciable. Les fausses couches se sont toujours produites du 3^e au 4^e mois. Je conseille les bains d'Ussat à cette dame, elle y fait deux saisons. Depuis cette époque elle a eu quatre enfants et plus de fausses couches.

37^e OBSERVATION. — *Fausses couches fréquentes.*

Mme S....., de l'Ariège, jeune dame de 24 ans, blonde, lymphatique, mais jouissant cependant d'une belle santé est mariée depuis deux ans; dans cet espace de temps elle a fait trois fois fausses couches. Attribuant ces accidents à un état de faiblesse de l'utérus, je lui conseille les bains d'Ussat et l'usage du fer en même temps qu'un régime tonique.

40 bains à basse température, 42 douches, boisson minérale ferrugineuse, régime animal.

Six mois après, grossesse sans accident. Dans l'espace de deux ans, cette dame a eu deux enfants et jouit actuellement d'une santé parfaite.

38^e OBSERVATION. — *Métrorrhagie.*

Mme X...., 42 ans, fortement constituée, mère de plusieurs enfants, éprouve, depuis un an, de fréquentes métrorrhagies; son teint est chloro-anémique, sa faiblesse extrême, palpitations fatigantes, état dyspepsique, goûts bizarres, découragement. Je regarde ces accidents comme les précurseurs d'une ménopause prochaine.

45 bains à basse température, eau minérale ferrugineuse pour boisson, régime tonique. Retour des forces, coloration du teint.

Je conseille à la malade de continuer longtemps les préparations de fer.

Cette dame s'est depuis bien portée. Cessation depuis 45 mois de l'écoulement périodique sans accident.

39^e OBSERVATION. — *Grossesse, hémorrhagie passive, vomissements incoërcibles.*

Mme B..., enceinte de 4 mois, a, malgré sa grossesse, des hémorrhagies alarmantes que rien ne peut conjurer, il existe, en outre, des vomissements incoërcibles. Faiblesse extrême, maigreur considérable. On craint une fausse couche et des conséquences fâcheuses.

La proximité des bains d'Ussat me permet d'y faire transporter cette dame en plein hiver. Dès le 6^e bain, plus de vomissements, plus d'hémorrhagies; la grossesse suit son cours naturel. Une nouvelle grossesse produit les mêmes accidents, même usage des bains d'Ussat, même promptitude des résultats.

40^e OBSERVATION. — *Tumeur de l'ovaire.*

Mme X....., du Lot-et-Garonne, mère de plusieurs enfants, a vu se développer depuis quelque temps une tu-

meur de l'ovaire droit qui a acquis un assez fort volume. Cette tumeur n'a nullement influencé la régularité de l'écoulement périodique, mais à cette occasion provoque des crises hystériques d'une violence extrême.

Cette malade vient à Ussat, on la soumet à une température de 26° centigrades et en même temps on a l'idée de tenter la résolution de la tumeur par des douches à percussion. A la 3^e douche, des accidents hystériques d'une intensité terrible se développent et durent 48 heures, menaces d'asphyxie, délire partiel. Les antispasmodiques les plus énergiques, le chloroforme, les narcotiques, les révulsifs sur les membres inférieurs conjurèrent les accidents. Après un repos nécessaire, je fis recommencer les bains à basse température; après 20 bains les époques parurent sans amener d'accident; après 50 bains cette dame partit dans un état satisfaisant.

Depuis cette époque plus de crises hystériques, mais persistance de la tumeur, ce qui n'a pas empêché une nouvelle grossesse qui a été heureuse.

44^e OBSERVATION. — *Tumeur de l'ovaire.*

Mme X...., de Nîmes, 30 ans, robuste, colorée, mariée depuis six ans, sans enfants.

Tumeur de l'ovaire gauche, ayant presque le volume d'une orange, indolore, irrégularité de l'écoulement périodique.

Bains à température moyenne; sous l'influence d'une première cure à Ussat, les époques se régularisent, la tumeur reste stationnaire. L'année d'après, cette dame revient à Ussat et je pus constater une diminution dans le volume de la tumeur.

Les mêmes bains, au nombre de 40: nouvelle diminution de la tumeur, grossesse heureuse quelque temps après.

Cette dame vint pour la 3^e fois à Ussat trop heureuse des résultats obtenus, la tumeur était à peine perceptible. Je n'ai plus eu des nouvelles de la malade.

42^e OBSERVATION. — *Dysménorrhée.*

Mme X....., d'Agen, jeune mariée, robuste et bien constituée, éprouve des douleurs très vives qui précèdent, accompagnent et suivent l'écoulement menstruel très peu abondant.

Bains chauds. Dès l'apparition des premières tranchées et de l'écoulement périodique, je fais baigner la malade dans une température à 36° centigrades; immédiatement les douleurs se calment, écoulement plus abondant et facile. 40 bains, cette dame fut grosse cinq ou six mois après.

43^e OBSERVATION. — *Dysménorrhée.*

Mme X... , de Bordeaux, 26 ans, belle brune, bien constituée, est mariée et sans enfants. Deux ou trois jours avant ses époques, céphalalgie atroce; dès l'apparition des règles, tranchées utérines qui arrivent à l'apogée de leur violence au 4^e jour de la sécrétion menstruelle; la céphalalgie continue et s'accompagne de légères crises hystériques.

Je baigne cette dame à une température de 35 degrés centigrades. Dès les premières douleurs, précurseurs de l'époque périodique, cette dame cesse les bains et je ne puis vaincre sa répugnance, mais les tranchées furent si violentes qu'au second jour elle se décida. Je la fis porter au bain à 36 degrés centigrades; dix minutes après l'immersion, calme complet et, dès ce moment, cessation de toute douleur. 40 bains.

Des nouvelles postérieures m'ont appris que les règles paraissaient depuis sans la moindre douleur.

44^e OBSERVATION. — *Hystérie.*

Mme X. ... des environs de Montpellier, jeune femme de 28 ans, est mariée depuis six ans et sans enfants. Cette dame est robuste et n'a jamais eu la plus légère maladie. Ses époques sont régulières.

Depuis deux ans, sous l'empire d'une émotion vive, il lui survient une crise hystérique vers les neuf heures du soir. Depuis, ces crises se sont reproduites tous les jours à la même heure avec une régularité d'horloge sans que la santé générale ait été altérée.

Brusquement, même au milieu de la conversation la plus animée, cette dame se renverse, pousse un cri, tombe, s'agite dans de violentes convulsions, pousse des gémissements, la vue est abolie, mais l'ouïe et l'intelligence persistent, car, à la fin de la crise qui dure une heure environ, la malade très fatiguée rend compte de ce qu'elle a entendu. La crise passée elle se couche, dort bien et le matin rien d'anormal dans son état.

Antispasmodiques variés, hydrothérapie, bains froids ont échoué depuis deux ans.

Bains à basse température. Après avoir été témoin de plusieurs accès, je voulus essayer de contrarier l'habitude acquise et fis conduire la malade à la promenade quelques instants avant l'heure fatale. J'espérais qu'au milieu des promeneurs la malade, par un grand effort de volonté, pourrait empêcher l'accès, mais il se produisit avec tous ses phénomènes. J'essayai aussi vainement de la douche froide en affusion, au moment de l'accès.

Me bornant à la simple immersion, je fis prendre 45 bains à basse température et renvoyai la malade sans la moindre apparence de succès, mais quelque temps après j'eus la satisfaction d'apprendre son entière guérison. Je la revis un an plus tard, il n'y avait plus eu la plus légère trace d'hystérie.

45^e OBSERVATION. — *Hystérie, catalepsie.*

Mme X..., de Paris, 30 à 35 ans, constitution maigre, tempérament nerveux, impressionnabilité extrême. Exposée à toutes les émotions d'une vie d'artiste, et fatiguée par le travail, cette dame est en proie, depuis deux ans, à de violentes crises hystériques; ses accès, dont je fus plusieurs fois témoin, se traduisent par diverses manifestations: vomissements, céphalalgie, photophobie, douleurs vives erratiques, mouvements désordonnés, cris, physionomie anxieuse, élévation du pouls, et quand ces désordres arrivent au paroxysme le plus élevé, la face rougit, les yeux deviennent fixes et la malade tombe dans un état cataleptique d'où elle sort après un temps plus ou moins long. Les accès n'ont rien de régulier dans leur apparition, le moindre bruit les exaspère, on est obligé de garnir de paille les abords de l'appartement pour amortir le bruit des pas, de garnir de linge le loquet de la porte. Dyspepsie, digestions pénibles, maigreur extrême; tel est à peu près le tableau de ce que j'ai vu, de ce qui existe depuis deux ans malgré les soins les plus éclairés.

Des bains tièdes d'abord, plus froids ensuite, au nombre d'une quarantaine ont guéri la malade, et, dix-huit mois après, ces accidents hystériques ne s'étaient pas reproduits.

46^e OBSERVATION. — *Névropathie générale.*

M. X..., ecclésiastique, âgé de 46 ans, éprouve depuis deux ans un malaise continu qu'il ne peut définir et qui se traduit par des accès de tristesse, par des bourdonnements dans les oreilles, un défaut de mémoire, des douleurs erratiques vagues, des palpitations importunes et accidentelles. Quelquefois une espèce d'oppression anxieuse et passagère fatigue le malade, son sommeil est

troublé par des cauchemars fréquents, la prédication lui devient impossible, ne se souvenant plus au milieu du sermon du sujet qu'il traite. Cependant toutes les fonctions de la vie organique sont des plus régulières; la fraîcheur du teint, l'embonpoint et la bonne constitution du malade ne feraient pas soupçonner une affection qui existe néanmoins et que j'attribue à une vie trop sédentaire dans une paroisse isolée, offrant peu de ressources de société.

Une première cure par 40 bains à basse température, quelques douches le long du rachis améliorèrent la position du malade. Une seconde cure l'année suivante le guérit complètement. Cet ecclésiastique jouit depuis 4 ans de la plus belle santé.

47^e OBSERVATION. — *Névropathie générale.*

M. X..., jeune, bien constitué, richement doué du côté de l'imagination, avait été longtemps absorbé par des productions poétiques sérieuses, et par des articles de revue qui avaient amené une fatigue extrême, le dégoût du travail, un malaise qu'il ne pouvait traduire, une céphalalgie opiniâtre. Inégalités dans le caractère, impressionnabilité extrême. Sitôt que le malade veut se livrer au moindre travail intellectuel, une simple correspondance, ses idées deviennent confuses, il ressent une espèce de lourdeur de tête et une prostration générale. Après divers traitements essayés on l'envoie à Ussat. J'ajoute que toutes les fonctions de la vie organique sont parfaites.

40 bains à basse température, 8 ou 10 douches en arrosoir sur la nuque et le long du rachis, régime substantiel, aucune boisson excitante, longues promenades, guérison absolue qui ne s'est plus démentie et qui a permis au malade de se livrer à de nouvelles productions.

48^e OBSERVATION. — *Névropathie.*

M. de C... , jeune homme de 14 ans , bien constitué quoiqu'un peu lymphatique , est d'une intelligence précoce et d'une passion pour le travail extraordinaire , de là de légitimes succès mais aussi une réaction produite par cet excès de travail intellectuel. Depuis 5 mois le travail n'est plus possible , il amène des céphalalgies opiniâtres qui obscurcissent ses idées , la mémoire fait défaut , il éprouve un malaise général , un sommeil torpide. L'interruption de ses études fait son désespoir et le chagrin de sa famille. Inappétence , lassitude physique et morale.

30 bains froids , un régime fortifiant , la promenade à pied , la défense de se livrer à la moindre occupation intellectuelle guérissent le malade qui put reprendre , avec plus de ménagement , le cours de ses études et de ses succès.

49^e OBSERVATION. — *Chorée.*

Mlle R... , affectée depuis deux ans de mouvements cloniques irréguliers qui ont résisté aux antispasmodiques à la valériane et aux bains de rivière , vient à Ussat. Cette enfant a dix ans , est pâle et maigre.

Bains tièdes : au 5^e , grande amélioration ; au 20^e , guérison. La malade quitte Ussat après 30 bains , il n'y a pas eu la moindre récurrence.

Cette observation est remarquable par la rapidité de la guérison. Dans les cas ordinaires , l'amélioration est plus lente et ne se manifeste quelque fois que longtemps après les bains.

50^e OBSERVATION. — *Chorée.*

Mlle C... , de Gaillac , jeune personne forte et robuste , âgée de 14 ans , est choréique depuis six mois au plus

haut degré. La cause des accidents reste inconnue à moins qu'on ne veuille la rattacher à une puberté précoce.

Après 50 bains à 35° centigrades, la malade quitta la station avec une très légère amélioration. Deux mois après la guérison était complète et ne s'est pas démentie.

51° OBSERVATION. — *Chorée.*

Mlle X..., 14 ans, fut prise, à la suite d'un urticaire, d'accidents choréiques d'une intensité effrayante; la marche était presque impossible, les mouvements convulsifs des muscles du larynx et de la langue empêchaient l'articulation de la parole. Le mouvement désordonné des mains empêchait la jeune personne de porter ses aliments à la bouche. La nuit il fallait la plus grande surveillance pour empêcher l'enfant de tomber du lit ou de se blesser contre les murs.

40 bains à 35° centigrades, grande amélioration. 3 mois après j'ai appris que l'amélioration avait largement continué et que la maladie n'existait presque plus.

52° OBSERVATION. — *Convulsions musculaires.*

M. L..., de Paris, est en proie depuis 5 ans à des convulsions musculaires incessantes. Ce ne sont plus les mouvements saccadés de la chorée; les muscles du tronc et du cou, le diaphragme sont seuls affectés; la tête s'agite dans tous les sens; le torse prend les attitudes les plus diverses, se courbe, se tord, se penche, se relève, sans qu'il y ait une minute de répit. La main placée sur les pectoraux et sur les muscles dorsaux sent très bien leurs contractions incessantes. Le diaphragme sous l'empire de la même lésion provoque un hoquet convulsif continu. Le sommeil n'interrompt point l'agitation musculaire. L'intelligence est nette, les fonctions de la vie

organique parfaites. Ce malade me raconta qu'il fut présenté aux médecins de l'hôpital St-Louis comme un curieux spécimen des névroses de la motilité. A Ussat il fut l'étonnement des baigneurs qu'il fatiguait du bruit de ses éructations.

Après 45 bains à basse température, de nombreuses douches d'affusion sur le dos et la poitrine le malade quitta les bains dans l'état suivant : plus de hoquet, plus d'éructations ; les muscles du cou n'étaient plus soustraits à l'empire de la volonté, la tête n'était plus agitée. Pendant le sommeil tous les muscles étaient dans le relâchement ; pendant la veille les muscles du tronc étaient encore légèrement agités, mais par instants seulement, et il y avait de longues heures d'une rémission complète.

Le malade devait m'écrire son état ultérieur, mais je n'ai plus eu de ses nouvelles.

53^e OBSERVATION. — *Atrophie musculaire consécutive.*

Mme B..., du Gers, 45 ans, souffrait depuis six ans de douleurs vagues dans tout le membre pelvien droit. Dans le mois de janvier 1857 douleurs sciatiques atroces que conjurèrent difficilement les antiphlogistiques, les révulsifs et les narcotiques. Cette dame ne quitta son lit après 3 mois que pour marcher péniblement avec des béquilles.

Au mois de juillet elle arrive à Ussat dans l'état suivant : la malade marche péniblement, s'appuyant des deux mains sur une courte béquille pour soulever le membre malade, ce dernier est amaigri, les muscles atrophiés, contractés, la jambe un peu fléchie, son extension complète impossible, douleurs vives la nuit, dans le jour engourdissement du membre.

Bains chauds ; au 35^e la malade marche sans le secours d'une canne, n'éprouve aucune souffrance, boite à peine.

Les mouvements de flexion et d'extension ont repris toute leur étendue.

En 1858, cette dame revient à Ussat. La guérison ne s'est pas démentie, le membre a repris tout son volume et ne conserve qu'un peu de faiblesse que quelques nouveaux bains font disparaître.

54^e OBSERVATION. — *Atrophie musculaire.*

Mademoiselle A. C. . . , âgée de 14 ans, d'une constitution faible, perdit, à l'âge de cinq ans, la possibilité de marcher; depuis 9 ans elle a dû se servir de béquilles. Le buste est assez bien développé, mais les deux membres pelviens sont grêles, amaigris, atrophiés; les os ont conservé leur rectitude normale, il n'y a pas de déformation du squelette. Trois saisons successives aux bains sulfureux n'ont apporté aucune modification dans son état. Elle arriva à Ussat en 1857. Cette enfant prit 30 bains à 35 degrés; dès le 20^e, l'amélioration fut sensible, elle appuyait plus fortement ses pieds dans la progression. Deux mois après qu'elle eut quitté Ussat, elle marchait sans béquilles. Revenue en 1858 à Ussat, elle marchait librement, les membres inférieurs s'étaient développés, tout l'organisme en un mot s'était transformé.

55^e OBSERVATION. — *Rhumatisme nouveau.*

Mme A. . . , veuve d'un médecin distingué, âgée de 65 ans, constitution sèche, vie très active, haute intelligence.

Depuis plusieurs années, un travail lent et une douleur sourde ont déformé les articulations des doigts. Des nodosités se sont formées autour des articulations, il n'y a jamais eu, pour ainsi dire, d'état aigu, la santé générale est bonne, les douleurs sont supportables mais s'exaspè-

rent par la variation atmosphérique ; des bains sulfureux ont aggravé la maladie. A Ussat, 40 bains à 36 degrés, calment les douleurs, les nodosités diminuent sans s'effacer, amélioration relative.

56^e OBSERVATION. — *Rhumatisme nouveau.*

Mme de C..., de Tarn-et-Garonne, âgée de 72 ans, est affectée d'un rhumatisme nouveau depuis plusieurs années ; les bains sulfureux, essayés longtemps, ont toujours exaspéré la maladie.

Toutes les petites articulations des mains et des pieds sont déformées par des nodosités ; les articulations radio-carpiennes et tibio-tarsiennes sont gonflées et, par moments, le siège de douleurs très vives ; marche douloureuse et pénible.

40 bains à 36° centigrades. Les douleurs ne se font plus sentir, la marche est sans douleur, les nodosités persistent.

57^e OBSERVATION. — *Goutte.*

M. , de l'Ariège, goutteux depuis vingt ans, n'a vu ses accès devenir moins douloureux et plus éloignés que depuis qu'il fait usage des bains d'Ussat. 35° à 36° centigrades.

58^e OBSERVATION. — *Goutte.*

M. , du Havre, goutteux depuis 30 ans, a essayé sans succès de toutes les eaux thermalés préconisées contre la diathèse goutteuse ; depuis que ce malade prend les bains d'Ussat, son état est, *de son aveu*, bien plus supportable, aussi vient-il régulièrement à ces bains.

59° OBSERVATION. — *Goutte.*

M. F. . . , de l'Ariège, goutteux depuis 25 ans, a essayé des bains d'Ax et s'en est mal trouvé. Ce malade passait une partie de l'année, ou dans son lit, ou cloué sur un fauteuil. Il fait depuis 3 ans usage des eaux d'Ussat; depuis, les accès sont très légers, très supportables et ce malade peut vaquer à des occupations assez fatigantes.

60° OBSERVATION. — *Lypémanie hystérique.*

Mme R. . . , de Bordeaux, était au moment de la ménopause; pour combattre certains accidents on crut devoir appliquer des sangsues sur le col de l'utérus: métrorrhagie abondante, chloro-anémie, trouble nerveux.

Cette dame, en proie à une grande tristesse, se croit perdue, elle est profondément découragée, pleure constamment, parle peu, recherche la solitude, fuit obstinément la société; on a de la peine à la faire manger, plus de peine encore à lui faire quitter son appartement, et elle ne veut y consentir que la nuit.

45 bains à basse température, douches froides le long du rachis, guérison absolue. Cette dame est revenue depuis plusieurs fois à Ussat, avec une santé des plus florissantes, aussi gaie, aussi aimable qu'elle était autrefois triste et morose.

61° OBSERVATION. — *Lypémanie hystérique.*

Mme S. . . , sœur d'un médecin distingué, était au 5^e jour de ses couches quand le feu prit à une maison voisine; émotion terrible, suppression brusque des lochies. Depuis ce moment, cette dame se croit poursuivie par les flammes, se croit damnée, pleure, se désole, et a pourtant

la conscience de son état qu'elle raisonne fort bien. Pendant son séjour à Ussat, elle me fait en pleurant l'aveu que toutes les nuits elle est poursuivie par l'idée fixe d'étrangler son petit enfant qu'elle aime pourtant à la folie. J'écris immédiatement à sa famille et sa belle-sœur vient auprès d'elle pour conjurer un danger que je prévoyais.

50 bains à basse température, douches le long de la colonne vertébrale. Guérison qui ne s'est plus démentie.

62^e OBSERVATION. — *Lypémanie hystérique.*

Mme X. . . . , de Toulouse, est envoyée à Ussat dans l'état suivant: perversion du sentiment, indifférence complète pour les soins affectueux de son mari et de sa mère, oubli de ses enfants qu'elle aimait avec passion, préoccupation constante, tristesse habituelle, répondant à peine aux interrogations, regard morne et froid; il faut lui faire violence pour la faire manger, aller au bain; idées de suicide. Cet état date de six mois et paraît être sous l'influence de désordres fonctionnels de l'utérus.

40 bains à basse température, douches froides en arrosoir sur le corps malgré la résistance de la malade. Guérison qui ne s'est plus démentie.

Je pourrais citer plus de 40 faits analogues, les bains d'Ussat en ont toujours eu raison. Je n'ai pu constater *un seul insuccès.*

63^e OBSERVATION. — *Surdité.*

M. A. S . . . , avocat de Barcelone, sourd depuis dix ans, a essayé divers traitements sans aucun résultat.

Il vint à Ussat en 1858; ni le récit du malade, ni l'exploration du conduit auditif ne peuvent expliquer la surdité.

40 bains, 15 douches à jet modéré sur le pavillon de l'oreille; départ d'Ussat sans apparence de guérison.

20 jours plus tard , je reçus la lettre suivante : « Veuillez recevoir encore mes remerciements de tous les soins complaisants que vous m'avez donnés et des bons conseils que j'ai reçus de vous à mon départ.

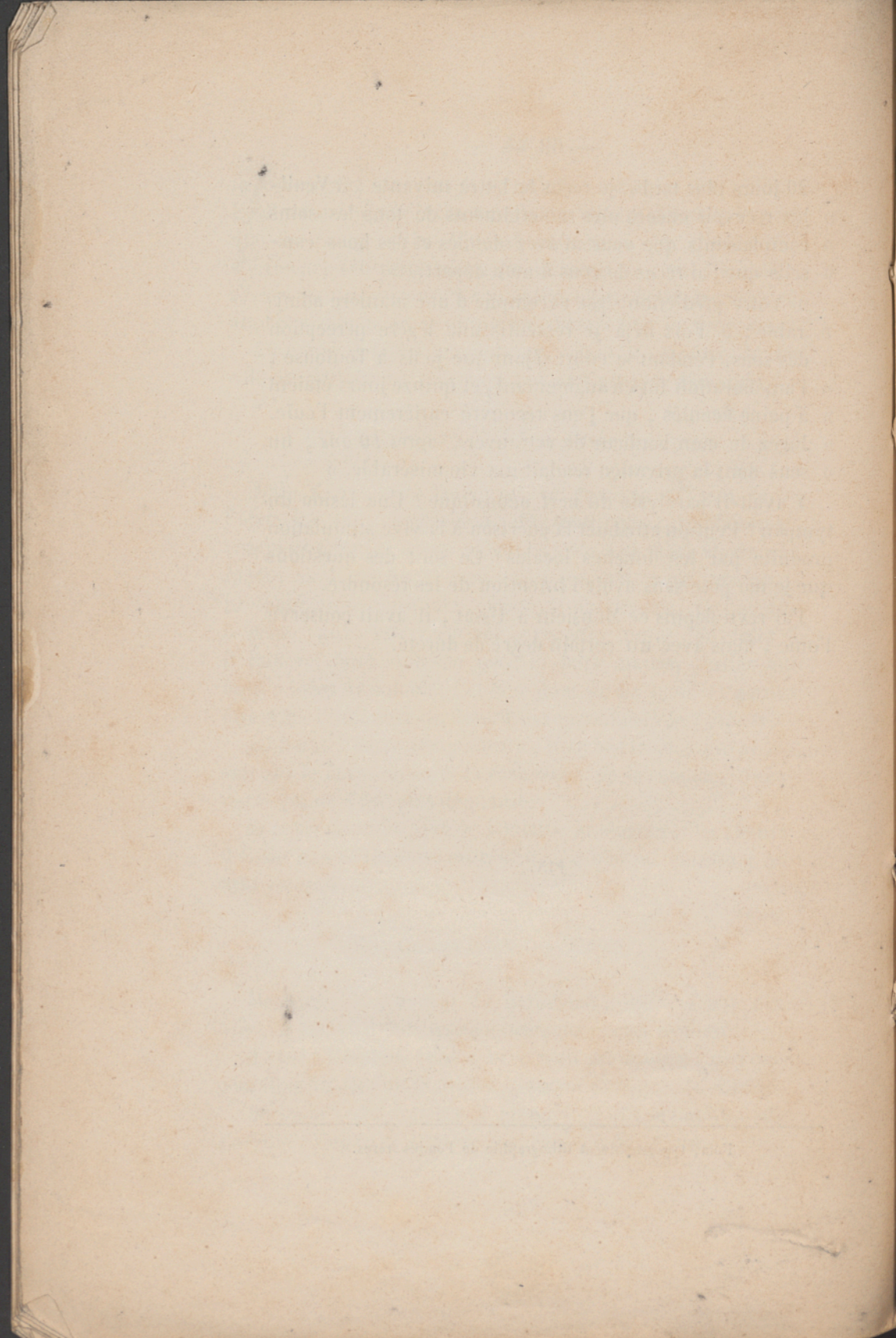
» Votre prédiction s'est accomplie d'une manière admirable ; à Foix déjà je ressentis une légère perception des sons. Pendant le court séjour que je fis à Toulouse , l'amélioration fut en augmentant, et quinze jours étaient à peine écoulés , que j'eus recouvré entièrement l'ouïe. Jugez de mon bonheur de retrouver , après 10 ans , un sens dont la privation rendait ma vie misérable. »

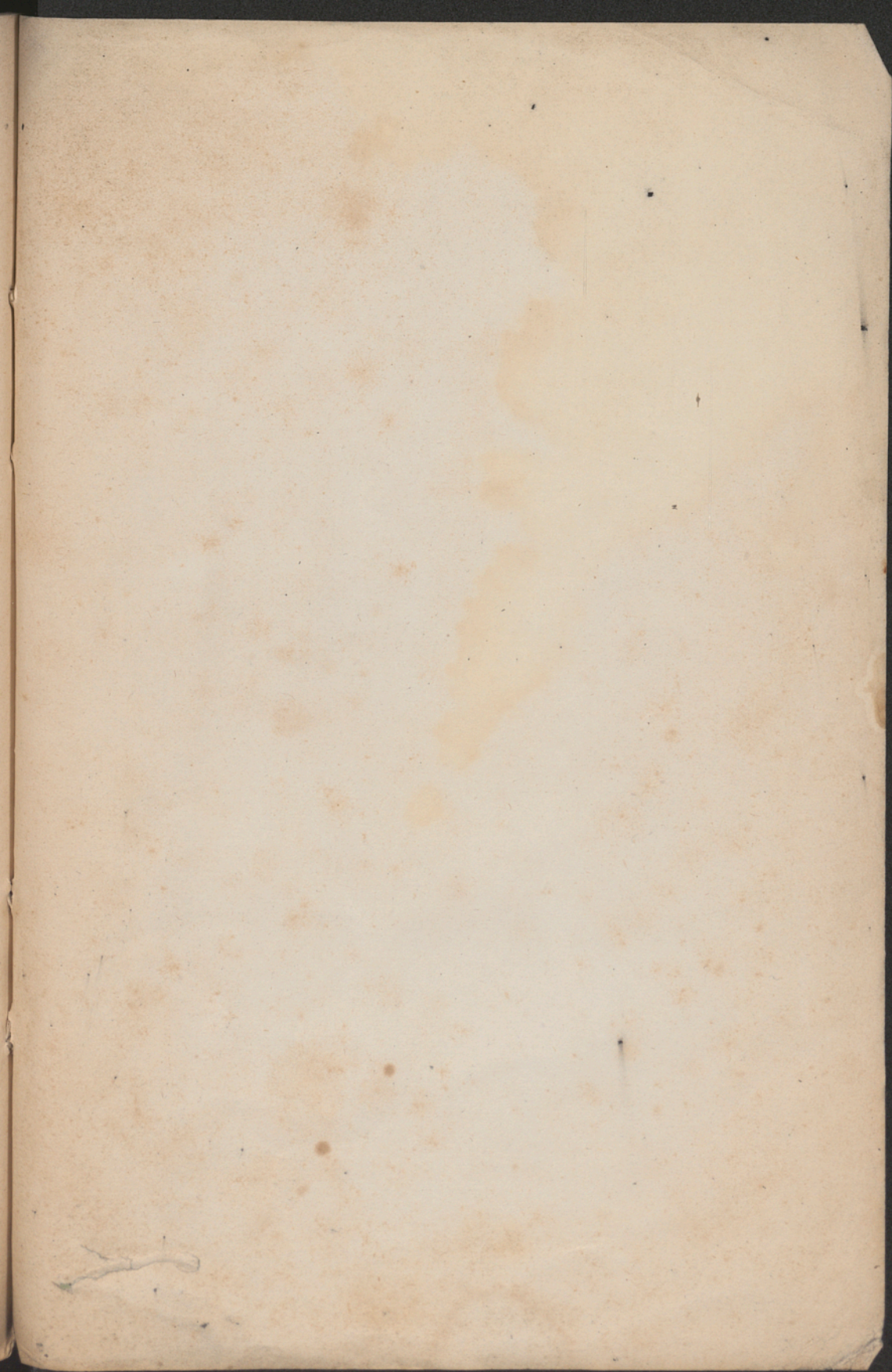
Y avait-il paralysie du nerf acoustique ? Une lésion du tympan ? Peut-on attribuer la guérison à la vive stimulation produite par les douches locales ? Ce sont des questions que je me pose sans avoir l'intention de les résoudre.



J'ai revu depuis ce Monsieur à Ussat , il avait conservé l'ouïe , mais avec un certain degré de dureté.

FIN.









POUR PARAITRE FIN JUIN 1863

A LA LIBRAIRIE POMIÉS FRÈRES

L'ARIÈGE

DIVISION ADMINISTRATIVE — MONUMENTS HISTORIQUES — ÉTABLISSEMENTS
INDUSTRIELS — STATIONS THERMALES —
MINES — CARRIÈRES — SITES — GROTTES — LÉGENDES — ETC.

PRIX : 2 FRANCS 50

